

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **EVS BROADCAST EQUIPMENT**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue du Bois St-Jean

N°: 13

Boîte:

Code postal: 4102 Commune: Ougrée

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège

Adresse Internet: www.evs.com

Numéro d'entreprise BE 0452.080.178

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 29-01-2019

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

19-05-2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2019

au

31-12-2019

Exercice précédent du

01-01-2018

au

31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.5, C 6.5.2, C 6.18.2, C 8, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

Ce compte annuel ne concerne pas une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

COUNSON Michel

Ingénieur

Rue Bois Saint Jean 18

4102 Ougrée

BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2016

Fin de mandat: 19-05-2020

Administrateur délégué

TROUVEROY Yves

Avenue Winston Churchill 28

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat: 19-05-2015

Fin de mandat: 21-05-2019

Administrateur

MERCELIS Philippe

Sentier de l'Hayette 12

1380 Lasne

BELGIQUE

Début de mandat: 21-05-2019

Fin de mandat: 16-05-2023

Administrateur

BAMELIS Tom

Begijnenvest 113

2000 Antwerpen

BELGIQUE

Début de mandat: 19-02-2019

Fin de mandat: 23-12-2019

Administrateur

INNOCONSULT SPRL

BE 0811.760.534

De Cauwerstraat 41

9100 Sint-Niklaas

BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2016

Fin de mandat: 19-05-2020

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

DE PRYCKER Martin

7 CAPITAL SPRL

BE 0895.361.369

Drève du Méreault 24

1410 Waterloo

N°	BE 0452.080.178		C 2.1
----	-----------------	--	-------

BELGIQUE

Début de mandat: 16-05-2017

Fin de mandat: 18-05-2021

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

DE VRIEZE Chantal

MMBU

FR86440364149

Maurice Champeau 4

92130 ISSY LES MOULINEAUX

FRANCE

Début de mandat: 16-05-2017

Fin de mandat: 18-05-2021

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

LANGRAND Patricia

PYGARGUE SPRL

BE 0462.341.986

RUE DES COUTELIERS 24

1490 Court-Saint-Etienne

BELGIQUE

Début de mandat: 15-01-2018

Fin de mandat: 31-12-2019

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

PIERRE DE MUELENAERE

W7 SPRL

BE 0840.645.055

LE WEYA 10

1457 Walhain

BELGIQUE

Début de mandat: 15-01-2018

Fin de mandat: 14-01-2020

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

VINCENT WERBROUCK

ACCOMPANY YOU SPRL

BE 0666.587.562

Rue Elise 34

1050 Ixelles

BELGIQUE

Début de mandat: 21-05-2019

Fin de mandat: 16-05-2023

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

CAMBIER Anne

EY RÉVISEURS D'ENTREPRISES SRL (B-00160)

BE 0446.334.711

N°	BE 0452.080.178		C 2.1
----	-----------------	--	-------

Boulevard d'Avroy 38
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat: 21-05-2019

Fin de mandat: 17-05-2022

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

MOREAU Marie-Laure (A-01729)

Liège Office Centre, Rue des Guillemins 129/3
4000 Liège

N°	BE 0452.080.178		C 2.2
----	-----------------	--	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>51.631.414,87</u>	<u>55.446.201,45</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	103.372,81	382.002,22
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	43.940.028,67	47.427.244,73
Terrains et constructions		22	41.899.781,16	44.748.346,67
Installations, machines et outillage		23	129.055,99	140.684,82
Mobilier et matériel roulant		24	1.372.514,36	1.806.034,44
Location-financement et droits similaires		25	430.314,3	676.208,22
Autres immobilisations corporelles		26	22.900	22.900
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	85.462,86	33.070,58
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	7.588.013,39	7.636.954,5
Entreprises liées	6.15	280/1	7.401.398,78	7.454.741,89
Participations		280	5.071.897,5	5.071.897,5
Créances		281	2.329.501,28	2.382.844,39
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	99.000	99.000
Participations		282	99.000	99.000
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	87.614,61	83.212,61
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	87.614,61	83.212,61
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>109.333.280,94</u>	<u>110.966.891,06</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	14.832.336,98	13.560.554,24
Stocks		30/36	14.832.336,98	13.560.554,24
Approvisionnements		30/31	10.518.130,1	9.719.664,85
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33	3.862.985,78	3.360.188,84
Marchandises		34	451.221,1	480.700,55
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	32.439.161,74	34.956.281,74
Créances commerciales		40	30.987.379,93	28.878.806,74
Autres créances		41	1.451.781,81	6.077.475
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	26.544.740,33	8.650.112,31
Actions propres		50	8.703.915,02	3.519.996,8
Autres placements		51/53	17.840.825,31	5.130.115,51
Valeurs disponibles		54/58	33.514.574,22	52.677.206,69
Comptes de régularisation	6.6	490/1	2.002.467,67	1.122.736,08
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	160.964.695,81	166.413.092,51

N°	BE 0452.080.178	C 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Capital	6.7.1	10/15	131.617.872,55	120.516.429,77
Capital souscrit		10	8.772.323	8.772.323
Capital non appelé		100	8.772.323	8.772.323
Primes d'émission		101		
Plus-values de réévaluation		11	14.462.425,12	14.462.425,12
Réserves		12		
Réserve légale		13	78.770.588,69	78.883.521,29
Réserves indisponibles		130	877.232,3	877.232,3
Pour actions propres		131	8.703.915,02	3.519.996,8
Autres		1310	8.703.915,02	3.519.996,8
Réserves immunisées		1311		
Réserves disponibles		132	4.385.131,47	4.498.064,09
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	133	64.804.309,9	69.988.228,1
Subsides en capital		14	25.437.452,08	13.932.662,88
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		15	4.175.083,66	4.465.497,48
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		19		
Provisions pour risques et charges		16	2.607.807,85	3.132.894,82
Pensions et obligations similaires		160/5	1.636.132,17	2.105.062,86
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
Impôts différés		164/5	1.636.132,17	2.105.062,86
DETTES		168	971.675,68	1.027.831,96
Dettes à plus d'un an	6.9	17/49	26.739.015,41	42.763.767,92
Dettes financières		17	136.201,6	4.435.227,93
Emprunts subordonnés		170/4	126.939,43	4.425.965,76
Emprunts obligataires non subordonnés		170		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		171		
Etablissements de crédit		172	126.939,43	375.965,76
Autres emprunts		173		4.050.000
Dettes commerciales		174		
Fournisseurs		175		
Effets à payer		1750		
Acomptes reçus sur commandes		1751		
Autres dettes		176		
Dettes à un an au plus	6.9	178/9	9.262,17	9.262,17
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42/48	24.031.988,58	34.640.751,33
Dettes financières		42	4.299.026,32	5.492.693,5
Etablissements de crédit		43		
Autres emprunts		430/8		
Dettes commerciales		439		
Fournisseurs		44	8.049.369,17	9.340.172,8
Effets à payer		440/4	8.049.369,17	9.340.172,8
Acomptes reçus sur commandes		441		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	46	2.130.468,33	722.178,23
Impôts		45	9.235.998,84	12.021.205,9
Rémunérations et charges sociales		450/3	3.265.884,98	6.368.491,44
Autres dettes		454/9	5.970.113,86	5.652.714,46
Comptes de régularisation	6.9	47/48	317.125,92	7.064.500,9
TOTAL DU PASSIF		492/3	2.570.825,23	3.687.788,66
		10/49	160.964.695,81	166.413.092,51

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	110.343.230,61	115.960.583,47
Chiffre d'affaires	6.10	70	87.900.377,95	90.503.993,1
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	1.240.686,86	1.437.943,77
Production immobilisée		72	19.127.801,41	19.376.868,34
Autres produits d'exploitation	6.10	74	2.074.364,39	4.641.778,26
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	94.322.232,61	101.375.425,28
Approvisionnements et marchandises		60	16.510.172,47	17.699.182,14
Achats		600/8	17.430.014,81	18.890.713,23
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-919.842,34	-1.191.531,09
Services et biens divers		61	25.069.357,66	28.072.608,3
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	28.325.960,4	27.620.033,54
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	23.280.623,49	23.749.524,67
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	1.402.850,38	3.105.291,72
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-468.930,69	892.762,86
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	201.280,12	235.719,63
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	918,78	302,42
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	16.020.998	14.585.158,19
Produits financiers		75/76B	6.977.344,21	8.930.215,01
Produits financiers récurrents		75	6.977.344,21	8.930.215,01
Produits des immobilisations financières		750	5.973.710,06	7.739.446,5
Produits des actifs circulants		751	3.022,16	859,53
Autres produits financiers	6.11	752/9	1.000.611,99	1.189.908,98
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	956.976,65	1.562.515,84
Charges financières récurrentes	6.11	65	956.976,65	1.562.515,84
Charges des dettes		650	289.042,72	329.172,88
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651	29.901,31	427.111,53
Autres charges financières		652/9	638.032,62	806.231,43
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	22.041.365,56	21.952.857,36
Prélèvements sur les impôts différés		780	50.579,59	109.359,58
Transfert aux impôts différés		680		606.054,39
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	3.430.885,71	-6.797.366,22
Impôts		670/3	3.430.885,71	204.825,65
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		7.002.191,87
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	18.661.059,44	28.253.528,77
Prélèvements sur les réserves immunisées		789	116.233,12	130.077,05
Transfert aux réserves immunisées		689	450	1.781.609,73
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	18.776.842,56	26.601.996,09

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	32.709.505,44	27.764.608,66
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	18.776.842,56	26.601.996,09
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	13.932.662,88	1.162.612,57
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		42.984,4
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		42.984,4
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) 14	25.437.452,08	13.932.662,88
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	7.272.053,36	13.788.961,38
Rémunération du capital	694	6.972.178,02	13.395.485,5
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696	299.875,34	
Autres allocataires	697		393.475,88

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT AVANT LE 1ER JANVIER 2016

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8055P	XXXXXXXXXXX	17.205.313,75
8025		
8035		
8045		
8055	17.205.313,75	
8125P	XXXXXXXXXXX	17.205.313,75
8075		
8085		
8095		
8105		
8115		
8125	17.205.313,75	
81312	0	

FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice
8056	73.351.766,41
8126	73.351.766,41
81313	0

N°	BE 0452.080.178	C 6.2.3
----	-----------------	---------

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE,
MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXXX	2.544.952,25
8022	22.350,53	
8032		
8042		
8052	2.567.302,78	
8122P	XXXXXXXXXXX	2.252.080,13
8072	265.327,87	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	2.517.408	
211	49.894,78	

N°	BE 0452.080.178	C 6.2.4
----	-----------------	---------

GOODWILL

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXXXX	5.211.709,74
8023		
8033		
8043		
8053	5.211.709,74	
8123P	XXXXXXXXXXXX	5.122.579,64
8073	35.652,07	
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	5.158.231,71	
212	53.478,03	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	56.830.548,46
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181	-552	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	56.829.996,46	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	2.848.013,51	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	14.930.215,3	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	41.899.781,16	

N°	BE 0452.080.178	C 6.3.2
----	-----------------	---------

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXXXX	1.932.601,25

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8162 66.649,1

Cessions et désaffectations

8172

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8182

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8192 **1.999.250,35**

Plus-values au terme de l'exercice

8252P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8212

Acquises de tiers

8222

Annulées

8232

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8242

Plus-values au terme de l'exercice

8252

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322P XXXXXXXXXXXX

1.791.916,43

Mutations de l'exercice

Actés

8272

78.277,93

Repris

8282

Acquis de tiers

8292

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8302

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8312

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322 **1.870.194,36**

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

23 **129.055,99**

N°	BE 0452.080.178	C 6.3.3
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXXX	11.666.212,14
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	245.584,7	
Cessions et désaffectations	8173	3.937.208,96	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	7.974.587,88	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXXXX	9.860.177,7
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	679.104,78	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	3.937.208,96	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	6.602.073,52	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	1.372.514,36	

N°	BE 0452.080.178	C 6.3.4
----	-----------------	---------

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXXXX	737.681,7
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	737.681,7	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXXXX	61.473,48
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	245.893,92	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	307.367,4	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	25	<u>430.314,3</u>	
DONT			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251	430.314,3	
Mobilier et matériel roulant	252		

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXXXX	22.900
8165		
8175		
8185		
8195	22.900	
8255P	XXXXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXXXX	
8275		
8285		
8295		
8305		
8315		
8325		
26	22.900	

N°	BE 0452.080.178	C 6.3.6
----	-----------------	---------

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	XXXXXXXXXXXX	33.070,58
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	52.392,28	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	85.462,86	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	27	85.462,86	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	5.071.897,5
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	5.071.897,5	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	5.071.897,5	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXX	2.382.844,39
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591	53.343,11	
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281	2.329.501,28	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXXXX	99.000
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	99.000	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	282	99.000	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	(+)/(-) 8622		
Autres	(+)/(-) 8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

N°	BE 0452.080.178	C 6.4.3
----	-----------------	---------

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU

TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	
8363		
8373		
8383		
8393		
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
853P	XXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284		
285/8P	XXXXXXXXXX	83.212,61
8583	4.402	
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	87.614,61	
8653		

N°	BE 0452.080.178	C 6.5.1
----	-----------------	---------

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
EVS BROADCAST EQUIPMENT INC. 9 Law Drive, suite 200, NJ 070046 Fairfield, USA ETATS-UNIS	Ordinaires	1.000	100		31-12-2018	USD	3.303.608	1.141.455
EVS FRANCE Société anonyme Avenue André Morizet 6 bis 92100 Boulogne-Billancourt FRANCE	ordinaires	2.500	100		31-12-2018	EUR	744.606	57.682
EVS ITALIA S.R.L. Via Milano 2 25126 Brescia ITALIE	Ordinaires		100		31-12-2017	EUR	104.521	17.036
EVS BROADCAST UK LTD Ashcombe House, The Crescent 5 Leatherhaed, KT22 8DY ROYAUME-UNI	Ordinaires	50.000	100		31-12-2018	GBP	518.956	45.353
MECALEC SMD BE 0467.121.712 Société anonyme Rue Nicolas Fossoul 54 4100 Seraing BELGIQUE	Ordinaires	99	49,5		31-12-2018	EUR	2.416.239	424.933
EVS BROADCAST EQUIPMENT LTD					31-12-2018	HKD	51.636.956	104.575.535

N°	BE 0452.080.178						C 6.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	---------

Room A, 35/F, @Convoy 169 Electric Road North Point HONG-KONG	Ordinaires	10.000	99,99	0,01				
EVS BROADCAST EQUIPMENT IBERICA SL Av.Europa - Edif. Monaco 12-2C 28108 Alcobendas ESPAGNE	Ordinaires	3.006	100		31-12-2018	EUR	187.645,84	18.228,95
EVS NEDERLAND B.V. Solebaystraat 97/HS 1055 ZP Amsterdam PAYS-BAS	Ordinaires	400	100		31-12-2018	EUR	57.390,7	5.951,18
EVS INTERNATIONAL SARL rue des Arsenaux 9 1700 Fribourg SUISSE	Ordinaires	20	100		31-12-2018	CHF	209.782,49	5.768,76
EVS FRANCE DEVELOPPEMENT SARL Avenue André Morizet 6 bis 92100 Boulogne-Billancourt Cedex FRANCE	Ordinaires	100	100		31-12-2018	EUR	426.656	85.316
EVS TOULOUSE S.A.S. 6, rue Brindejonc des Moulinais, Bât. A, 31500 Toulouse Cedex 5 FRANCE	Ordinaires	3.350	100		31-12-2018	EUR	4.571.419,26	498.595,03
EVS BROADCAST MEXICO S.A. DE C.V. World Trade Center, Cd. De Mexico, Montecito N° 38, Piso 23, Oficina 38, Col. Nápoles, 03810 Mexico MEXIQUE	Ordinaires	50.000	100		31-12-2018	MXN	3.486.282	-16.342
EVS DEUTSCHLAND GMBH					31-12-2018	EUR	-1.656.998	391.351,65

N°	BE 0452.080.178							C 6.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	--	---------

Mina-Rees Strasse 8 64295 Darmstadt ALLEMAGNE	Ordinaires		100					
--	------------	--	-----	--	--	--	--	--

N°	BE 0452.080.178	C 6.6
----	-----------------	-------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	238.319,16	128.659,73
8681	238.319,16	128.659,73
8682		
8683		
52		
8684		
53	17.602.506,15	5.001.455,78
8686	17.602.506,15	5.001.455,78
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter au 31/12/2019

Ecart de conversion au 31/12/2019

Exercice
1.985.841,34
16.626,33

N°	BE 0452.080.178	C 6.7.1
----	-----------------	---------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	8.772.323
100	8.772.323	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Total dilué hors actions propres

Codes	Montants	Nombre d'actions
	14.065.843	14.065.843
8702	XXXXXXXXXX	1.291.819
8703	XXXXXXXXXX	13.035.205

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	245.027,04
8722	400.180
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	138.999
8746	3.023.228,25
8747	138.999
8751	1.600.000

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

ACTIONNARIAT (AU 31 DÉCEMBRE 2019)

État de l'actionnariat, tel qu'il résulte des dernières déclarations de transparence reçues par la société et de la situation des actions propres au 31 décembre 2019 :

Actionnaire	Nombre d'actions	% statutaire de base ¹	% statutaire dilué ²
Michel Counson	835.906	5,8%	5,8%
Actions propres EVS	400.180	2,8%	2,8%
Degroof Petercam Asset Management	707.679	4,9%	4,9%
Schroders Plc	681.021	4,8%	4,7%
Norges Bank	484.128	3,4%	3,3%
Belfius Insurance	351.012	2,4%	2,4%
Non déclarés	10.867.098	75,9%	75,1%
Total	14.327.024	100,0%	
Total hors actions propres	13.926.844		
Warrants en circulation au 31 décembre 31	138.999		1,0%
Total dilué	14.466.023		100,0%
Total dilué hors actions propres	140.065.843		

¹ En % du nombre d'actions souscrites, y compris actions propres.

² En % du nombre d'actions souscrites, compte tenu des warrants en circulation, y compris actions propres.

N°	BE 0452.080.178		C 6.8
----	-----------------	--	-------

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provision garanties techniques

Provision pour litiges

Provision pour travaux & réparations

Autres provisions

Exercice
1.338.820
110.311,91
30.000
157.000

N°	BE 0452.080.178	C 6.9
----	-----------------	-------

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	4.299.026,32
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	249.026,32
Etablissements de crédit	8841	4.050.000
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	4.299.026,32

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	126.939,43
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	126.939,43
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	126.939,43

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	9.262,17
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	9.262,17

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

N°	BE 0452.080.178	C 6.9
----	-----------------	-------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes reçus sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	

Codes	Exercice
8922	4.425.965,75
8932	
8942	
8952	375.965,75
8962	4.050.000
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	4.425.965,75

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	3.265.884,98
450	
9076	
9077	5.970.113,86

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer	97.815,07
Produits à reporter	2.234.691
Plan FOP	238.319,16

Exercice
97.815,07
2.234.691
238.319,16

N°	BE 0452.080.178	C 6.10
----	-----------------	--------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité
Ventes Broadcast

Ventilation par marché géographique

Asie - Pacifique
Amérique du Nord et Amérique latine
Europe

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein
Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs
Cotisations patronales d'assurances sociales
Primes patronales pour assurances extralégales
Autres frais de personnel
Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées
Reprises

Sur créances commerciales

Actées
Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions
Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation
Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein
Nombre d'heures effectivement prestées
Frais pour l'entreprise

Codes	Exercice	Exercice précédent
	87.900.377,95	90.503.993,1
	14.086.622,3	27.922.004,79
	46.521.378,5	17.577.432,62
	27.292.377,15	45.004.555,69
740	20.792,26	1.514,38
9086	349	340
9087	335	351,7
9088	548.263	574.405
620	19.288.243,63	19.351.060,96
621	5.100.776,48	5.156.996,84
622	1.422.875,67	1.449.957,18
623	2.514.064,62	1.662.018,56
624		
(+)/(-) 635		
9110	1.676.366,03	3.418.519,98
9111	1.155.345,03	834.681,88
9112	1.367.995,78	996.234,78
9113	486.166,4	474.781,16
9115	221.620	892.762,86
9116	690.550,69	
640	188.813,44	217.152,97
641/8	12.466,68	18.566,66
9096		1
9097	2	2
9098	2.652	3.668
617	67.689,91	89.099,76

N°	BE 0452.080.178	C 6.11
----	-----------------	--------

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différence de change et écart de conversion

Produits financiers divers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	293.140,01	430.404,98
9126		
	584.337,22	616.078,88
	123.134,76	143.425,12
6501		
6503		
6510	29.901,31	427.111,53
6511		
653		
6560		
6561		
	609.530,24	776.433,57
	28.502,38	29.797,86

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différence de change et écart de conversion

Charges financières diverses

N°	BE 0452.080.178	C 6.12
----	-----------------	--------

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

PRODUITS NON RÉCURRENTS

Produits d'exploitation non récurrents

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles
 Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
 Autres produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières
 Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières
 Autres produits financiers non récurrents

CHARGES NON RÉCURRENTES

Charges d'exploitation non récurrentes

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles
 Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
 Autres charges d'exploitation non récurrentes
 Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Charges financières non récurrentes

Réductions de valeur sur immobilisations financières
 Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières
 Autres charges financières non récurrentes
 Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
76		
76A		
760		
7620		
7630		
764/8		
76B		
761		
7621		
7631		
769		
66	918,78	302,42
66A	918,78	302,42
660		
6620		
6630		
664/7	918,78	302,42
6690		
66B		
661		
6621		
6631		
668		
6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

RDT

DNA

RESERVES OCCULTES

DRI

DPI

REDUCTION DE VALEUR SUR ACTIONS PROPRES

SUBSIDES EXONERES

PROVISIONS IMPOSABLES

BASE MINIMALE

Codes	Exercice
9134	3.430.885,71
9135	250.470,84
9136	57.935,86
9137	3.238.350,73
9138	
9139	
9140	
	-5.926.053,17
	1.192.337,87
	39.923,58
	-20.053.257,3
	-4.231.558,32
	29.301,31
	-288.960,2
	-585.221,09
	650.895,82

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

EXCEDENTS D'AMORTISSEMENTS

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	15.221.996,52
9142	
	19.210.823,72
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	2.644.494,15	2.841.952,52
9146	776.063,43	500.433,23
9147	6.207.627,03	6.475.786,63
9148	3.816.735,78	3.726.647,28

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS
Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS
MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	41.341.079,66
9171	18.598.298
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	1.790.189,76

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

- EVS octroi des garanties techniques de 2 ans sur le matériel vendu, conformément aux conditions générales de ventes

Exercice
1.338.820

N°	BE 0452.080.178	C 6.14
----	-----------------	--------

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

EVS participe à un plan de pension à cotisations définies dont le rendement minimum légal est garanti par la compagnie d'assurance. A partir de 2016, le taux de rendement minimum légal a été diminué à 1,75 % et est recalculé annuellement sur base du taux sans risques des obligations d'Etat à 10 ans. Il convient de noter que, si le rendement engrangé par les sociétés d'assurance était en deça du rendement minimum imposé par la loi, ce serait à EVS de prendre en charge le sous-financement. Au 31 décembre 2019, le sous-financement s'évalue à 16.044,63 €.

Mesures prises pour en couvrir la charge

La compagnie d'assurance en charge de l'assurance-groupe vérifie annuellement les informations liées au personnel et demande des versements complémentaires afin de garantir la couverture de la charge d'engagement (fonds de financement ou appel de fonds).

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS

AUTRES GARANTIES

Exercice
589.214,35

N°	BE 0452.080.178		C 6.14
----	-----------------	--	--------

Exercice

N°	BE 0452.080.178	C 6.15
----	-----------------	--------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
280/1	7.401.398,78	7.454.741,89
280	5.071.897,5	5.071.897,5
9271		
9281	2.329.501,28	2.382.844,39
9291	12.627.236,28	8.472.792,96
9301		
9311	12.627.236,28	8.472.792,96
9321		
9331		
9341		
9351	3.903.656,81	5.629.925,21
9361		
9371	3.903.656,81	5.629.925,21
9381		
9391		
9401		
9421	5.973.710,06	7.739.446,5
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		
9253	99.000	99.000
9263	99.000	99.000
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353	70.551,97	
9363		
9373	70.551,97	0
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

N°	BE 0452.080.178	C 6.15
----	-----------------	--------

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	1.054.573,51
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	58.000
95061	6.650
95062	
95063	
95081	
95082	46.350
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0452.080.178		C 6.17
----	-----------------	--	--------

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Pour chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Interest Rate Swap	Taux d'intérêts variables	Couverture	270.000	-3.588,16	-3.588,16	-8.448,95	-8.448,95
Contrat de change à terme	USD	Couverture	2.000.000	20.214,49	20.214,49	0	0

Immobilisations financières comptabilisées à un montant supérieur à la juste valeur

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

N°	BE 0452.080.178		C 6.18.1
----	-----------------	--	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

N°	BE 0452.080.178	C 6.19
----	-----------------	--------

Règles d'évaluation

1. Règles d'évaluation des comptes sociaux

1.1. Actif

Généralités

Les comptes annuels sont établis dans le respect de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises.

Immobilisations incorporelles / Recherche et développement

Les frais liés aux projets de recherche et développement sont activés au bilan à concurrence des coûts des prestataires externes ainsi que des coûts salariaux des personnes affectées aux projets. Seules sont activées les charges supportées au cours de l'exercice en relation avec des projets de R&D dont l'utilité pour l'entreprise ainsi que leur praticabilité technique est démontrée. Ces actifs sont amortis en fonction des principes comptables généralement admis en la matière, tout en considérant une durée maximum de 3 ans.

Amortissement du goodwill DYVI

La durée d'utilisation de la technologie DYVI a été estimée à 5 ans, par conséquent, il a été décidé, conformément à l'article 61 §1er de l'A.R. C.Soc, de répartir les amortissements sur une durée de 5 années.

Frais d'établissement et immobilisations corporelles

Les frais d'établissement et immobilisations corporelles sont repris dans le bilan à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

Rubrique Taux d'amortissement

Frais d'établissement 33 % à 100 %

Constructions 5 %

Frais d'architectes et experts 33 % à 100 %

Matériel roulant 20 % à 33 %

Logiciel et matériel informatique 25 % à 33 %

Mobilier et matériel de bureau 10 % à 33 %

Installations, machines et outillage 10 % à 33 %

Autres immobilisations corporelles 25 % à 33 %

Stocks

Les approvisionnements et marchandises sont évalués à leur prix d'acquisition suivant la méthode des prix moyen pondérés, ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette valeur est inférieure.

Les produits finis sont évalués au coût de revient incluant les frais indirects de production.

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient majoré, en fonction du degré d'avancement de l'exécution des commandes concernées, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient lorsque cet excédent est devenu raisonnablement certain.

Comme autorisé par la nouvelle loi, nous procédons au netting des commandes en cours d'exécution et acomptes reçus sur commande. Avant compensation le montant des commandes en cours d'exécution s'élevait à 279.365,96 € et les acomptes reçus sur commande s'élevaient à 196.299,73 €.

Créances à un an au plus

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sur créances sont actées lorsque la valeur de réalisation estimée de ces créances semble être inférieure à leur valeur nominale et sont reprises si elles ne sont plus nécessaires.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont inscrits à leur valeur nominale.

1.2. Passif

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et pertes prévisibles auxquels la société est exposée.

Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les provisions fiscales et sociales sont fixées par l'évaluation de la dette la plus probable.

1.3. Règles de conversion de l'actif et du passif en devises

Les créances, dettes, placements de trésorerie et valeurs disponibles en devises sont inscrits au bilan au cours de la date de clôture. Tant les écarts de conversion positifs que négatifs sont portés en compte de résultats.

1.4. Subsidés et avances récupérables

Conformément à l'avis 138/1 de la C.N.C., les avances récupérables accordées par la Région Wallonne au profit d'activités de recherche appliquée ou de développement sont comptabilisées en produits d'exploitation, et leur remboursement en charges d'exploitation.

Les subsidés en capital accordés par les autorités publiques et relatifs à des investissements d'actifs corporels sont pris en compte à partir de leur date d'attribution et ensuite affectés en produits au prorata des amortissements.

Ils figurent dans les postes VII. Subsidés en capital et IX B. Impôts différés et latences fiscales. Selon les normes comptables, leur amortissement est imputé en produits financiers et en prélèvements sur impôts différés.

1.5. Contrat de location (EVS comme bailleur)

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur base de la substance de l'accord.

a. Locations financières

Lorsque des actifs sont loués sous contrat de location-financement, la valeur actualisée des paiements locatifs futurs est enregistrée comme produits acquis (au sein des créances commerciales). La différence entre la créance totale brute (loyers et financement) et la valeur des produits acquis est comptabilisée comme produit financier non acquis.

b. Locations simples

Lorsque des actifs sont mis en location sous un contrat de location simple, l'actif est inclus au bilan en fonction de sa nature. Le produit de location est comptabilisé sur la durée de la location sur une base linéaire.

1.6. EVS se conforme à l'avis de la Commission des Normes Comptables de Belgique (CNC/CEN) sorti en mai 2015 sur le traitement comptable du "Tax Shelter" pour les conventions-cadres conclues à partir du 1er janvier 2015, de telle sorte que les droits sur les films ne sont désormais plus comptabilisés en actifs circulants.

1.7. Autres informations

En vertu des nouvelles dispositions légales, les frais de recherche ne peuvent plus figurer au bilan. Dorénavant, seuls les frais de développement peuvent être portés à l'actif du bilan. Les frais de recherche qui ont été engagés au cours des exercices antérieurs restent soumis au régime précédent. EVS a exposé en 2016 un montant de EUR 17,5 millions au titre de frais de recherche et développement, lesquels ont été amortis immédiatement et intégralement conformément aux nouvelles règles d'évaluation en la matière. Cette décision se matérialise par une hausse des amortissements de EUR 17,5 millions. Le montant du cash flow généré par la société mère au cours de l'exercice n'est en rien impacté par l'application de cette nouvelle règle d'évaluation.

N°	BE 0452.080.178	C 6.20
----	-----------------	--------

Autres informations à communiquer dans l'annexe

L'épidémie de COVID-19 début 2020 et les résultats des mesures prises pour contenir la propagation du virus pourraient avoir un impact sur notre performance financière en 2020 et la valeur de certains actifs et passifs. Par conséquent, nous pourrions devoir enregistrer des réductions de valeur substantielles dans nos comptes en 2020. Sur la base des faits connus à ce jour, nous n'avons aucune connaissance d'un impact financier sur les états financiers 2019.

Postérieur à la clôture, le déclenchement de la pandémie du coronavirus a eu un impact sur nos prévisions initiales de chiffre d'affaires et notre politique de dividende.

En raison de la propagation de l'épidémie de coronavirus postérieure à leur élaboration, les objectifs initiaux faisant état d'un chiffre d'affaires compris entre EUR 100 millions et EUR 120 millions en 2020 ne seront pas réalisés.

À ce stade et compte tenu de la dynamique et de la durée de cette crise ainsi que des incertitudes qu'elle suscite, EVS a décidé de ne pas publier de prévisions de chiffre d'affaires pour l'année 2020.

La pandémie de covid-19 affecte nos trois piliers :

*#Les événements sportifs majeurs de cet été ont été reportés à 2021, ce qui devrait différer les revenus d'EVS liés à ces événements de 2020 à 2021. EVS avait annoncé cette année que son carnet de commandes au 31 décembre 2019 incluait EUR 12,3 millions de commandes pour des locations liées à de grands événements, à comptabiliser en 2020. Il faut noter que ces événements sont différés, et non annulés. Les développements de produits qui avaient déjà été effectués devraient pouvoir être réutilisés et les revenus prévus seront en principe enregistrés en 2021 au lieu de 2020.

*#En raison de l'annulation et du report de plusieurs événements en direct (sport, concerts, spectacles de divertissement), plusieurs clients LSP ont déjà réduit leur niveau d'activité, et leur priorité est de maintenir leur personnel prêt pour la reprise. La plupart ont reporté à une date ultérieure leurs dépenses liées à l'achat de nouveaux équipements.

*#Certains de nos clients LAB sont également en difficulté. De nombreux stades, universités et collèges ne sont plus autorisés à organiser d'événements en direct sur leur site. Du côté positif, de nombreux centres de diffusion liés à l'actualité enregistrent actuellement des pics d'audience, ce qui se traduit par des commandes constantes de certaines de nos solutions.

*#Compte tenu de la future concurrence potentielle entre différents événements en direct une fois que les mesures de confinement seront relâchées, il est possible que les clients LAB et LSP se voient contraints d'acquérir davantage d'équipements.

Étant donné l'imprévisibilité de l'impact potentiel de l'épidémie COVID-19 sur les perspectives de 2020, la direction a élaboré différents scénarios de recettes et de dépenses pour les 12 prochains mois, y compris les impacts potentiels sur sa liquidité. Grâce à sa forte position de trésorerie nette, soutenue par un niveau élevé de liquidités, combiné à un faible niveau d'endettement, ces scénarios ne remettent pas en question la capacité de l'entreprise à poursuivre ses activités.

RAPPORT DE GESTION STATUTAIRE 2019

RAPPORT FINANCIER

CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS – IFRS (EUR MILLIONS)

	2019	2018	2017	2019/2018
Chiffre d'affaires	103,4	116,1	118,8	-10,9%
Marge brute %	71,6%	71,1%	73,7%	-
Résultat d'exploitation - EBIT	23,0	28,1	34,9	-17,9%
Marge d'exploitation (EBIT) %	22,3%	24,2%	29,4%	-
Impôts sur le résultat	-3,3	7,1	-9,6	-147,1%
Bénéfice net, part du groupe	19,6	35,2	23,9	-44,2%
Rentabilité nette (%)	19,0%	30,3%	20,1%	-

FAITS MARQUANTS

2019 a été une année particulière pour EVS : la rentabilité est restée solide malgré la baisse du chiffre d'affaires dans un environnement d'affaires qui reste difficile, notamment en raison d'une forte volatilité. L'année a également été marquée par l'arrivée d'un nouveau CEO début septembre.

Nous avons clôturé l'exercice sur un bon second semestre et un carnet de commandes robuste pour commencer l'année 2020, même si la transition au UHD (4K) est plus lente que prévu. EVS a remporté plusieurs références-clés, dont un gros contrat avec Game Creek, une importante société de production basée aux États-Unis qui a réalisé des investissements significatifs dans nos nouveaux produits XT-Via et Multicam 16 afin d'étendre ses capacités HDR. En APAC, une ligue de football veut utiliser la « solution de production unifiée basée sur X-One » d'EVS pour réaliser l'ensemble du contenu lié aux divisions inférieures.

En matière de performances financières, EVS a conservé une rentabilité solide malgré la baisse du chiffre d'affaires : la marge brute s'est maintenue au-dessus de 71%. Les initiatives de contrôle des coûts ont permis à EVS de réduire ses charges d'exploitation de plus de 5% par rapport à l'année précédente.

Pour 2020, nous prévoyons une année difficile avec un cœur d'activité sous pression compte tenu des éléments suivants :

- l'absence d'amélioration structurelle majeure dans le secteur,
- le ralentissement du marché en APAC,
- des incertitudes conjoncturelles dans l'industrie de production de contenu (en particulier le sport et les autres événements en direct) dans le contexte de l'épidémie de coronavirus,
- le report en 2021 d'événements majeurs prévus cet été.

2020 sera aussi marquée par le début de la mise en œuvre des plans révisés et améliorés élaborés dans le cadre du projet PLAYForward, qui devraient avoir un impact financier dès 2021.

Les efforts de gestions des coûts entrepris en 2019 seront poursuivis en 2020.

Notre carnet de commandes solide de EUR 33,4 millions (y compris les locations liées aux grands événements) ne cache pas le ralentissement de l'activité, les clients maintenant eux aussi leurs efforts de réduction des coûts. Compte tenu de la transformation d'une part croissante de notre chiffre d'affaires d'un modèle CAPEX (achat d'équipement) en flux de revenus récurrents sur plusieurs années, EVS prévoyait un chiffre d'affaires compris entre 100 et 120 millions pour 2020.

En raison de la propagation de l'épidémie de coronavirus postérieure à leur élaboration, les objectifs initiaux faisant état d'un chiffre d'affaires compris entre EUR 100 millions et EUR 120 millions en 2020 ne seront pas réalisés.

À ce stade et compte tenu de la dynamique et de la durée de cette crise ainsi que des incertitudes qu'elle suscite, EVS a décidé de ne pas publier de prévisions de chiffre d'affaires pour l'année 2020.

Compte tenu de ces circonstances, les charges d'exploitation resteront étroitement surveillées et EVS prévoit une légère baisse de ces coûts en 2019.

STRATÉGIE ET MOTEURS DE CROISSANCE À LONG TERME

EVS se concentre sur la fourniture de « solutions de direct » standards avec des flux de travail personnalisés basés sur des solutions modernes, bénéficiant des dernières technologies (IP, AI, virtualisation, Micro-services, Open API, Cloud).

EVS veut s'adresser à une clientèle plus large grâce à :

- un renforcement des solutions convergentes, en profitant de la position acquise dans les sports pour étendre ses services à l'actualité et au divertissement,
- une poursuite du développement de solutions destinées à des clients plus petits grâce à des solutions à plusieurs niveaux de tarification,
- un meilleur support des partenaires des chaînes afin de s'adresser à de nouveaux clients de plus petite taille.

Enfin, au travers de partenariats et acquisitions stratégiques, EVS entend progressivement étoffer son portefeuille de produits afin d'accroître son empreinte à la fois chez les clients existants et nouveaux dans plusieurs segments.

EVS veut également profiter de SW pour proposer de nouveaux modèles économiques flexibles qui faciliteront la transition d'un modèle CAPEX (investissement unique) à un modèle OPEX (revenus récurrents), ce qui préservera les revenus à moyen terme en évitant les sacrifices sur les prix destinés à favoriser les investissements.

CHIFFRE D'AFFAIRES

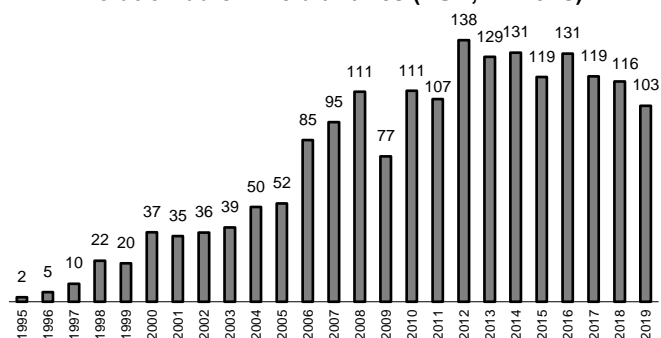
EVS a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 103,4 millions en 2019, en baisse de 10,9% par rapport à 2018 (-2,3% à taux de change constant et hors locations liées aux grands événements). Les ventes de solutions pour cars de régie ont augmenté de 2,4% à EUR 55,9 millions et représentent ainsi 54,0% des ventes totales du groupe sur l'exercice 2019. Les ventes « Studio et autres » ont diminué de 4,0% durant l'exercice 2019, à EUR 46,2 millions, soit 44,7% des ventes totales. Les locations liées aux grands événements ont atteint EUR 1,4 million en 2019 (principalement liées à la Coupe du monde de rugby au Japon et à la Coupe du monde de football féminin en France), contre EUR 13,4 millions en 2018. Elles ont pris à leur compte 1,3% du chiffre d'affaires total en 2019.

En 2019, le chiffre d'affaires réalisé en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique (« EMEA ») hors locations liées aux grands événements s'est élevé à EUR 47,7 millions (+2,7% par rapport à 2018). La région s'adapte ainsi 46,2% des ventes du groupe.

Les ventes (hors locations liées aux grands événements) en Amérique (« NALA ») ont atteint EUR 35,4 millions (36,9% à taux de change constant).

Dans la région Asie-Pacifique (« APAC »), les ventes (hors locations liées aux grands événements) se sont élevées à EUR 18,9 millions (-40,3% à taux de change constant).

Évolution du chiffre d'affaires (EUR, millions)



Ventes par région (EUR millions)

	2019	2018	Répartition 2018	2019/2018
Europe, Moyen-Orient, Afrique (EMEA)	47,7	46,5	46,2%	+2,7%
Amérique (NALA)	35,4	24,6	34,3%	+44,0%
à taux de change constant	33,7	24,6	-	+36,9%
Asie-Pacifique (APAC)	18,9	31,6	18,2%	-40,3%
Locations liées aux grands événements	1,4	13,4	1,3%	-89,9%
TOTAL	103,4	116,1	100%	-10,9%

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les dépenses en Recherche et Développement (« R&D ») ont atteint EUR 22,6 millions en 2019, en baisse de 11,1% par rapport à 2018. Ces dépenses représentent 21,9% du chiffre d'affaires. Conformément aux règles comptables du groupe (belges et IFRS), ces dépenses sont entièrement prises en charge sur l'exercice. Fin 2019, le département R&D comptait 237 employés sur cinq sites en Europe. La forte intégration verticale du groupe entre les activités de ventes/support au niveau local et la R&D permet une adaptation rapide des produits aux besoins des clients en évolution permanente. La priorité d'EVS en termes de R&D est la poursuite du développement de solutions de production efficaces basées sur des plateformes de production modulaires intégrées qui offrent aux réalisateurs encore plus de flexibilité et de qualité lors de la production et la diffusion du contenu aux téléspectateurs.

Depuis le quatrième trimestre 2010, EVS bénéficie d'une dispense au précompte professionnel attribuée depuis 2006 par le gouvernement belge aux entreprises payant ou attribuant des rémunérations à des chercheurs engagés dans des programmes de recherche et de développement selon certains critères prévu par l'article 273 du Code belge des impôts sur le revenu (« crédit d'impôts R&D »). Depuis 2011, ce montant vient en déduction des charges de R&D dans la présentation des comptes.

Depuis 2015, EVS bénéficie également de réductions d'impôts sur les revenus liés à la R&D en France. Ce montant vient également en déduction des dépenses de R&D. Depuis 2015, EVS fait par ailleurs usage de la déduction pour investissements (« DPI ») pour une partie de ses investissements en recherche et développement conformément aux articles 68 à 77 du Code belge des impôts sur le revenu. L'avantage fiscal que cette mesure procure est comptabilisé dans les impôts sur le résultat. Pour plus d'informations sur les frais de recherche et développement, voir aussi l'annexe 6.3.

Enfin, EVS bénéficie du régime « Innovation Box » depuis le deuxième semestre 2016 en Belgique. Ce régime permet aux sociétés belges de bénéficier de déductions sur les profits générés par des revenus de l'innovation.

EMPLOI

Répartition du personnel par département (en équivalents temps plein) :

	Services Corporate	Recherche & Développement	Ventes & Marketing	Production & Opérations	Total
31 déc. 2017	58	258	59	118	493
31 déc. 2018	53	253	58	113	477
31 déc. 2019	59	237	58	110	464

Au 31 décembre 2019, EVS occupait un total de 464 personnes (équivalents temps plein, dont cinq membres du personnel de direction), soit une diminution de 2,7% par rapport à la fin de l'exercice 2018. Le coût total des rémunérations s'élève à EUR 39.3 millions en 2019, contre EUR 37,0 millions en 2018. En 2019, la société a occupé en moyenne 465 personnes, en baisse de 6,25% par rapport à 2018 (496).

RÉSULTATS

Chiffres-clés 2019

IFRS - EUR millions, sauf bénéfice par action, exprimé en EUR	1S19 Revu	2S19 Non audité	2019 Audité
Chiffre d'affaires	41,0	62,4	103,4
Marge brute	28,6	45,5	74,1
Marge brute %	69,7%	72,9%	71,6%
Bénéfice d'exploitation - EBIT	3,4	19,6	23,0
Marge d'exploitation – EBIT %	8,3%	31,4%	22,3%
Bénéfice net – part du groupe	3,7	15,9	19,6
Bénéfice net de base par action	0,26	1,14	1,40

Commentaires sur les résultats

La marge brute consolidée est ressortie en 71,6% en 2019, contre 71,1% en 2018, en raison d'un mix produits plus favorable. Les charges d'exploitation se sont allégées de 5,3% grâce à une gestion stricte des coûts et une gestion attentive du recrutement. La marge d'exploitation (EBIT/CA) a atteint 22,3% en 2019. Les charges d'impôts se sont élevées à EUR 3,3 millions en 2019, pour un taux d'imposition effectif de 15%, principalement en raison du régime belge de déduction pour revenus d'innovation (les comptes 2018 incluaient une déduction fiscale unique de 6,6 millions EUR liée au 2S16 et à 2017) et d'autres incitants fiscaux en faveur du R&D.

Le bénéfice net du groupe a totalisé EUR 19,6 millions en 2019, contre EUR 35,2 millions en 2018. Le bénéfice net de base par action a atteint EUR 1,40 en 2019, contre EUR 2,60 en 2018.

Données par action (EUR)

	2019	2018	2017	2019/2018
Nombre moyen d'actions souscrites sur la période, hormis les actions propres	14.016.921	13.531.196	13.514.301	+3,6%
Résultat net de base, part du groupe	1,40	2,60	1,77	-46,2%

BILAN, CASH-FLOWS, ACTIONS PROPRES ET INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

Fin 2019, les fonds propres représentaient 77,4% du total de bilan. Les stocks s'élevaient à EUR 16,8 millions. Les terrains et constructions comprennent principalement le nouveau siège social à Liège. Les amortissements du bâtiment s'élèvent à environ EUR 2 millions sur base annuelle. Les dettes incluent EUR 12,8 millions d'emprunts bancaires (y compris les emprunts long terme et leur partie court terme), principalement liés au nouveau siège (EUR 4,0 millions) et aux dettes de location consécutives à l'adoption de la norme comptable IFRS 16 (EUR 8,4 millions). La société a commencé à rembourser ces emprunts en 2015, à concurrence d'annuités d'environ EUR 5,2 millions.

Le flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles atteint EUR 18,5 millions en 2019. Au 31 décembre 2019, le bilan du groupe laissait apparaître EUR 59,0 millions de trésorerie et équivalents de trésorerie. C'est une baisse par rapport à fin 2018. Elle s'explique par les flux de trésorerie négatifs générés par les activités de financement et plus particulièrement les rachats d'actions propres (EUR 5,2 millions), qui ont dépassé les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles.

Fin 2019, le capital était représenté par 14.327.024 actions, dont 400.180 actions détenues par la société (à un coût historique moyen de EUR 24,81).

En 2019, la société a racheté 262.952 actions sur le marché boursier (dans le cadre d'un programme de rachat d'actions propres lancé le 25 octobre 2018). Aucune action n'a été utilisée afin de satisfaire l'exercice des warrants par les employés. 14.496 actions ont été allouées aux membres du personnel dans le cadre du programme de participation bénéficiaire. En effet, comme les années précédentes et dans le cadre de la loi du 22 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2019 a décidé d'octroyer un avantage exceptionnel aux membres de son personnel par le biais du programme de participation bénéficiaire, équivalent à l'octroi d'actions de la société à concurrence de EUR 0,4 million.

Il n'y a pas eu d'attribution de warrants en 2019. En outre, aucun des warrants attribués les années précédentes n'a été exercé, et 44.501 warrants ont été annulés. Au 31 décembre 2019, 138.999 warrants étaient en circulation pour un prix d'exercice moyen de EUR 28,90 et une échéance moyenne de décembre 2022. Cependant, aucun de ces warrants n'était exerçable et « in the money » (c'est-à-dire que le cours d'exercice était inférieur au cours de bourse au 31/12) au 31 décembre 2019. Les 138.999 warrants existants représentent un effet dilutif théorique potentiel de 0,96% sur le capital. Ils sont largement couverts par les 400.180 actions propres détenues par la société.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Au 31 décembre 2019, EUR 1,3 million de provisions couvraient raisonnablement des garanties techniques.

GESTION DES RISQUES

EVS est exposée à de nombreux risques exogènes et endogènes détaillés dans les annexes du rapport financier annuel et au point 5.1 de la Déclaration de Gouvernance. La Direction, le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration procèdent à une analyse régulière des risques de la société et prennent des mesures pour en minimiser ou neutraliser les effets potentiellement négatifs.

Les instruments financiers utilisés par la société sont identifiés au niveau du bilan et comptabilisés à leur juste valeur.

De plus amples informations sur l'utilisation des instruments financiers par la société, les objectifs et politiques de la société en matière de gestion des risques financiers et les risques auxquels la société est exposée figurent dans la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise (point 5.1) et au chapitre Risques et Incertitudes. Le risque de change est traité séparément dans l'annexe 27.2.

INVESTISSEMENTS

L'activité d'EVS ne nécessite pas d'investissements importants en matériel. La politique du groupe consiste à détenir ses propres installations en Belgique et à les financer partiellement sur fonds propres et partiellement à l'aide d'emprunts bancaires à long terme. Les terrains et constructions avaient une valeur comptable nette de EUR 49,4 millions au 31 décembre 2019 (y compris les actifs au titre du droit d'utilisation à la suite de l'adoption de la norme comptable IFRS 16). Il n'y avait plus d'actifs détenus en vue de la vente.

CAPITAL ET SUCCURSALES

EVS Broadcast Equipment SA dispose d'un capital de EUR 8.772.323, représenté par quatorze millions trois cent vingt-sept mille et vingt-quatre actions (14.327.024) sans désignation de valeur nominale.

PERSPECTIVES 2020

EVS modifiera la structure de communication de son chiffre d'affaires à partir de 2020. La société abandonnera la distinction « Cars de régie/Studios » au profit d'une distinction « LAB » (Live Audience Business) / « LSP » (Live Service Providers) tout en maintenant le pilier « Locations liées aux grands événements » afin d'isoler les revenus annuels liés au calendrier des grands événements sportifs.

En raison de l'importance croissante de la production à distance et des solutions convergentes entre sport, informations et divertissement, les fonctions de production ne sont plus nécessairement liées à un environnement mobile (cars de régie) ou fixe (studios et autres). La variété d'utilisation et les fonctions de production des produits et solutions EVS justifient qu'ils soient davantage liés au profil du client qu'à l'endroit où ils sont effectivement déployés.

Par conséquent, EVS ventilerá désormais son chiffre d'affaires selon les piliers suivants :

- LAB – « Live Audience Business » regroupera les clients qui utilisent des produits et solutions EVS pour créer du contenu pour leur propre public. Les clients LAB exigent des solutions plus que des produits individuels, en particulier quand ils renouvellent leur infrastructure pour faire face à la transformation du secteur. Ils opèrent généralement sur des sites fixes qui exigent une grande élasticité et une allocation dynamique des ressources. Les solutions LAB se caractérisent généralement par des cycles de vente plus longs que les solutions LSP.
- LSP – « Live Service Providers » regroupe les clients qui achètent des produits et solutions EVS pour servir des clients « LAB ». Les clients LSP sont des « prestataires de services » qui privilégient les produits aux solutions pour soutenir leur offre de locations et de services – fixes ou mobiles – pour différents acteurs LAB, éventuellement à différents moments de la journée.
- Locations liées aux grands événements – Les informations relatives aux revenus générés par les « locations liées aux grands événements » sont conservées pour souligner leur caractère non annuel.

Cette nouvelle ventilation du chiffre d'affaires doit contribuer à une meilleure compréhension des différentes dynamiques commerciales et permettre de mieux interpréter l'évolution d'EVS sur ces marchés.

Orientation financière

Nous n'attendons d'accélération majeure de la transition au UHD ni pour LAB, ni pour LSP.

Les LSP poursuivent la transition de l'infrastructure au UHD à un rythme plus faible qu'anticipé initialement et nous n'attendons pas de mise à niveau majeure à la veille des grands événements sportifs de cet été.

Les clients LAB poursuivent la transformation qu'ils ont mise en œuvre pour faire face à la disruption qui frappe l'industrie des médias en privilégiant des solutions plus larges et plus flexibles et en exigeant davantage de support. Alors qu'EVS continue à profiter de cette évolution en offrant des solutions plus larges, nous n'anticipons pas d'augmentation majeure du chiffre d'affaires dans ce segment du marché puisque les clients maintiennent leurs efforts de réduction des coûts.

La pandémie de covid-19 affecte nos trois piliers :

- Les événements sportifs majeurs de cet été ont été reportés à 2021, ce qui devrait différer les revenus d'EVS liés à ces événements de 2020 à 2021. EVS avait annoncé cette année que son carnet de commandes au 31 décembre 2019 incluait EUR 12,3 millions de commandes pour des locations liées à de grands événements, à comptabiliser en 2020. Il faut noter que ces événements sont différés, et non annulés. Les développements de produits qui avaient déjà été effectués devraient pouvoir être réutilisés et les revenus prévus seront en principe enregistrés en 2021 au lieu de 2020.
- En raison de l'annulation et du report de plusieurs événements en direct (sport, concerts, spectacles de divertissement), plusieurs clients LSP ont déjà réduit leur niveau d'activité, et leur priorité est de maintenir leur personnel prêt pour la reprise. La plupart ont reporté à une date ultérieure leurs dépenses liées à l'achat de nouveaux équipements.
- Certains de nos clients LAB sont également en difficulté. De nombreux stades, universités et collèges ne sont plus autorisés à organiser d'événements en direct sur leur site. Du côté positif, de nombreux centres de diffusion liés à l'actualité enregistrent actuellement des pics d'audience, ce qui se traduit par des commandes constantes de certaines de nos solutions.
- Compte tenu de la future concurrence potentielle entre différents événements en direct une fois que les mesures de confinement seront relâchées, il est possible que les clients LAB et LSP se voient contraints d'acquérir davantage d'équipements.

Le carnet de commandes (à comptabiliser dans le chiffre d'affaires en 2020) s'élève à EUR 21,1 millions au 31 décembre 2019, ce qui représente une hausse de 18,3% (hors locations liées aux grands événements) par rapport à la même date l'an dernier (31 décembre). Outre ce carnet de commandes à facturer en 2020, EVS a déjà 44,4 millions de commandes à facturer pour 2021 et au-delà.

Nous avons l'intention d'accroître nos revenus récurrents en transférant certaines de nos ventes « CAPEX » en revenus récurrents à long terme.

Compte tenu de la dynamique présentée ci-dessus et des incertitudes quant à l'issue de la crise et sa durée, EVS a décidé de ne pas publier de prévisions de chiffre d'affaires pour l'année 2020.

Les charges d'exploitation resteront étroitement surveillées et EVS prévoit une légère baisse de ces coûts en 2019.

Étant donné l'imprévisibilité de l'impact potentiel de l'épidémie COVID-19 sur les perspectives de 2020, la direction a élaboré différents scénarios de recettes et de dépenses pour les 12 prochains mois, y compris les impacts potentiels sur sa liquidité. Grâce à sa forte position de trésorerie nette, soutenue par un niveau élevé de liquidités, combiné à un faible niveau d'endettement, ces scénarios ne remettent pas en question la capacité de l'entreprise à poursuivre ses activités

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

La société a continué à acquérir des actions EVS en 2020 dans le cadre du programme de rachat d'actions lancé le 25 octobre 2018. Des mises à jour sont publiées régulièrement sur le site d'EVS.

Après la date de clôture, la société a également reçu le paiement de créances échues qui avaient été jugées irrécouvrables à la date de clôture pour un montant total de EUR 1,1 million.

Postérieur à la clôture, le déclenchement de la pandémie du coronavirus a eu un impact sur nos prévisions initiales de chiffre d'affaires et notre politique de dividende comme décrit plus haut dans le paragraphe 2 et 13.

PROPOSITIONS DU CONSEIL AUX ACTIONNAIRES

Comme annoncé en 2018, le Conseil d'Administration a l'intention de verser un dividende stable. Cette décision a été prise pour donner plus de clarté aux investisseurs dans l'évaluation de leur investissement dans EVS. Le dividende continuera à être payé en deux parties : un dividende intérimaire à la fin du mois de novembre et le dividende final en mai après l'approbation de l'Assemblée Générale. Le dividende devrait s'élever à EUR 1,00 pour les années 2020 et 2021, sous réserve de conditions de marché raisonnables.

En 2019 et compte tenu des conditions de marchés exceptionnelles liées à l'épidémie de coronavirus, le Conseil d'Administration a décidé d'annuler le versement du dividende brut final 2019 de EUR 0,50 par action prévu pour mai 2020.

Pour l'exercice fiscal 2019, le Conseil d'Administration proposera aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2020 d'approuver la distribution d'un dividende brut total de EUR 0,50 par action, qui a déjà été versé au titre de dividende intérimaire en novembre 2019.

Le Conseil propose en outre de distribuer un total d'environ 16.308 parts de la société aux employés dans le cadre de la loi relative aux participations bénéficiaires.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Ce chapitre du rapport annuel résume les règles et les principes de la bonne gouvernance d'entreprise mis en place par EVS, conformément au Code des Sociétés (et à la loi du 6 avril 2010), aux statuts de la société et à la Charte de Gouvernance de l'entreprise. Il s'attarde également sur les activités relatives à l'année 2019.

CHARTRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'Administration d'EVS Broadcast Equipment a approuvé dès 2006 une Charte de Gouvernance d'Entreprise (la « Charte ») qui a été revue en 2016 (et fin 2019 avec prise d'effet en 2020 conformément au Code belge de gouvernance d'entreprise 2020). Jusqu'au 31 décembre 2019, cette Charte était basée sur le Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2009 (le « Code 2009 »). Le Conseil d'Administration a revu cette Charte à la lumière du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 et continuera à le faire chaque fois que ce sera nécessaire. Ce document et sa mise à jour sont intégralement disponibles sur le site internet du groupe (www.evs.com).

La Charte adoptée par le Conseil d'Administration d'EVS respecte la plupart des dispositions du Code 2009. Cependant, le Conseil a estimé que certaines dérogations à ce Code 2009 se justifiaient au vu des spécificités d'EVS. La dernière section de ce chapitre analyse les différences avec le Code 2009 et explique les raisons des dérogations.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour un mandat compris entre un et quatre ans. Au 31 décembre 2019, le Conseil se composait de sept membres. Les décisions sont prises à la majorité des votants. En cas d'égalité, la voix du président ou de son remplaçant est prépondérante. En cas de conflit d'intérêts, les personnes concernées ne prennent pas part ni aux débats ni au vote.

En cas de vacance d'une ou de plusieurs places d'administrateur par suite de décès, démission ou autre, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Au 31 décembre 2019, Dr Pierre De Muelenaere a achevé – comme annoncé précédemment – son mandat de CEO ad interim et de Président du Conseil d'Administration. Le Conseil a décidé de nommer Philippe Mercelis comme Président ad interim jusqu'à la désignation d'un nouveau Président. La recherche est en cours avec l'aide d'un chasseur de têtes.

À la suite du départ de deux administrateurs annoncé début janvier 2020, le Conseil a décidé de ne pas procéder à leur remplacement pour l'instant. La situation sera réévaluée après la désignation d'un nouveau Président.

Plusieurs documents d'information sont remis aux membres à chaque séance du Conseil, ou avec la convocation : rapports, résultats financiers, mémorandum d'investissements et autres documents liés aux sujets inscrits à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à huit reprises durant l'année 2019 et a notamment discuté des sujets suivants : revue stratégique, changements de management, recherche d'un nouveau CEO, R&D et développement de produits, suivi des filiales, gestion des liquidités, rapport intermédiaire 2019, budget 2020, examen de projets d'acquisition et de partenariat, préparation de communiqués de presse et de l'Assemblée Générale, gestion des mandats d'administrateur et évaluation du fonctionnement du Conseil.

COMITÉS SPÉCIALISÉS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'EVS a constitué un Comité d'Audit, un Comité des Rémunérations et un Comité Stratégique afin de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller sur ces sujets. La prise de décision finale reste cependant une compétence collégiale du Conseil d'Administration.

Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est composé de deux administrateurs non exécutifs et indépendants, et d'un administrateur exécutif. Ce comité est chargé des missions décrites à l'article 526bis du Code des Sociétés belge. Plus généralement, il assiste le Conseil d'Administration dans ses responsabilités en matière d'intégrité de l'information financière de la société et est notamment chargé de superviser les rapports financiers, l'audit interne, l'audit externe et les relations entre la société et ses actionnaires. Le Comité d'Audit s'est réuni trois fois en 2019, en présence, pour la plupart des points, du CFO et du Commissaire.

Vincent Werbrouck (ingénieur civil, Executive Master in Management et plus de dix ans d'expérience dans des fonctions exécutives chez Magotteaux), Yves Trouveroy (diplôme en droit et 30 ans d'expérience dans le secteur bancaire et du private-equity) et Chantal De Vrieze (diplôme en droit, et de nombreuses années d'expérience dans des fonctions exécutives, notamment au sein des groupes Altran et Econocom) détiennent des compétences suffisantes en matière de comptabilité et d'audit. Le mandat d'administrateur d'Yves Trouveroy s'est terminé en avril 2019. Il a été remplacé au sein du Comité d'Audit par Philippe Mercelis.

Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations est composé du CEO ad interim (invité) et de trois administrateurs non exécutifs et indépendants. Ce comité est chargé des missions décrites à l'article 526quater du Code belge des Sociétés. Plus généralement, il assiste le Conseil d'Administration dans ses responsabilités en matière d'établissement de la rémunération des dirigeants et managers de la société ainsi que dans la recherche d'un nouveau CEO. Ce comité s'est réuni sept fois en 2019.

Comité Stratégique

Le Comité Stratégique est composé du CEO, d'un ou plusieurs administrateurs et de consultants externes si les matières le requièrent. Il a pour vocation d'assister le management exécutif dans toutes les questions liées à la stratégie de la société. Le Comité Stratégique s'est réuni une fois en 2019.

Au 31 décembre 2019, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

		Administrateur depuis	Comité d'Audit	Comité des Rémunérations	Comité Stratégique	Terme du mandat	Activité en 2019	
							Présences CA	Présences Comités
Michel COUNSON	Administrateur délégué	1994			Membre	Mai 2020	8	1
Innoconsult bvba, représentée par Martin DE PRYCKER	Administrateur indépendant	2016	Membre		Membre	Mai 2020	8	8
7 Capital sprl, représentée par Chantal De VRIEZE	Administrateur indépendant	2017	Membre		Membre	Mai 2021	8	8
MMBU, représentée par Patricia LANGRAND	Administrateur indépendant	2017			Membre	Mai 2021	8	6
Philippe Mercelis	Administrateur	2019	Président	Membre	Membre	Mai 2023	5	4
Accompany You sprl, représentée par ANNE CAMBIER	Administrateur indépendant	2019		Président	Membre	Mai 2023	5	5
W7 sprl, représentée par Vincent WERBROUCK	Directeur exécutif	15/01/2018			Membre	Mai 2022	8	3
Pygargue sprl, représentée par Pierre DE MUELENAERE	Directeur exécutif	2018				31 déc. 2019	8	11
Administrateurs ayant exercé des responsabilités en 2018, mais ne faisant plus partie du Conseil d'Administration d'EVS au 31 décembre 2019 :								
Tom BAMELIS	Administrateur	2018				23 décembre 2019	8	5
Yves Trouveroy	Administrateur indépendant	2011				21 mai 2019	3	1

Michel COUNSON (1960)

CTO Hardware et administrateur délégué de la société, Michel COUNSON est diplômé de l'Institut Électronique de Liège en 1982. Il commence sa carrière en 1983 comme Hardware Engineer chez TECHNIQUE DIGITAL VIDEO S.A. avant de créer sa propre société, VIDEO SYSTEM ENGINEERING S.P.R.L., en 1986. Cette société travaille en partenariat avec EVS sur de nombreux projets. Les deux sociétés fusionnent en 2000.

Martin DE PRYCKER (1955)

Martin De Prycker (représentant InnoConsult bvba) a été nommé Observateur du Conseil d'Administration d'EVS en novembre 2015. Il est administrateur indépendant d'EVS depuis mai 2016. Il est Directeur associé de Qbic Fund (un fonds interuniversitaire supportant des spin-off en Belgique) et Administrateur délégué d'Innoconsult (société de consultance spécialisée dans la gestion de l'innovation et les solutions ICT). De 2009 à 2013, il est Fondateur et Administrateur délégué de Caliopa, (une start-up spécialisée en photonique sur silicium permettant le transport de centaines de Gbps sur fibre optique). Entre 2002 et 2009, il est CEO de Barco (fabricant d'équipement et de logiciels de visualisation basé en Belgique). Sous sa direction, il spécialise et développe l'entreprise sur les marchés utilisant les écrans et cède les lignes de produits non essentielles. Avant cela, il a été CTO et membre du Comité de direction d'Alcatel-Lucent. Préalablement à sa fonction de CTO, il a permis à Alcatel-Lucent de devenir le leader mondial du marché des accès à haut débit. Il est membre des Conseils d'Administration de Proximus, Newtec (société belge qui conçoit, développe et fabrique des équipements et technologies pour les communications par satellite), Anteryon, Track4C et Venture Spirit. M. De Prycker est titulaire d'un Doctorat en sciences informatiques, d'une Maîtrise en électronique de l'Université de Gand et d'un MBA de l'Université d'Anvers.

Chantal DE VRIEZE (1961)

Chantal De Vrieze (représentante permanente de 7 Capital sprl) est CEO d'Econocom Benelux depuis octobre 2016. Elle débute sa carrière en 1984 chez AGFA, puis passe à la Banque Van Breda où elle se forge une solide expérience en Sales et Marketing. Entre 2003 et 2015, elle occupe successivement les fonctions de Sales Director et de Managing Director d'Econocom Benelux, puis de membre du Conseil d'Administration d'Econocom Group (fournisseur européen de solutions numériques B2B). En juin 2015, elle devient Country Manager d'Altran Belgium (groupe international de conseil en innovation et ingénierie avancée). Elle

est licenciée en Droit de l'Université de Gand (RUG). Chantal De Vrieze est par ailleurs membre du Conseil d'Administration d'Axa Belgium, de Guberna (Institut belge des Administrateurs) et d'Agoria, et membre du Comité stratégique de la FEB.

Patricia LANGRAND (1963)

Patricia Langrand (représentante permanente de MMBu) est actuellement à la tête de sa propre société de conseils MMBu. Elle commence sa carrière chez France Telecom où elle occupe plusieurs fonctions, dont celle de Directrice Marketing stratégique du Groupe. De 1996 à 1999, elle rejoint le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en tant que sous-directrice de l'Électronique grand public, de l'audiovisuel, des réseaux et des télécoms. En 1999, elle devient Chief Digital Officer & Chief Technical Officer du Groupe Canal+. Fin 2002, elle poursuit sa carrière au sein du Comité Exécutif d'Orange en tant que Directrice Générale des activités Digital Media & Entertainment du Groupe. De 2009 à 2015, elle est Vice-Présidente Exécutive du Groupe Steria (Société de Services du Numérique leader en Europe), en charge de l'innovation, du business development, du marketing et de la communication. Elle est diplômée de l'École Polytechnique (X- Paris) et de Telecom ParisTech. Elle est également membre du Conseil National du Numérique (France).

Philippe MERCELIS (1963)

Philippe Mercelis commence sa carrière chez ING (anciennement BBL) en 1987. Il y occupe des postes de Back Office Manager, Product Manager Lending B2B, B2B Marketing Director et plusieurs fonctions commerciales à la fois dans la banque commerciale et les secteurs des assurances. Il est également administrateur et membre du Comité de direction d'ING Lease et d'ING Commercial Finance.

En plus de ces fonctions, il occupe plusieurs postes notamment dans des fonds d'investissement en private equity et public equity. Philippe Mercelis est actuellement Head of Corporate Banking Brussels - Brabant chez Belfius Bank.

Anne CAMBIER (1970)

Anne Cambier (représentante permanente d'Accompany you SRL) dirige sa propre société de consultance. Au cours de sa carrière, elle développe peu à peu une passion pour les aspects humains de l'entreprise, en particulier les modèles de compétences et de leadership dans le contexte de transitions technologiques.

De 1999 à 2015, elle travaille pour Orange Belgique où elle contribue à la croissance rapide de la téléphonie mobile en Belgique. Chez Orange, elle acquiert une vaste connaissance transversale des activités en dirigeant plusieurs départements dans le domaine commercial, les opérations clients, la chaîne logistique et les achats avant d'assumer la responsabilité de Chief People Officer.

Anne commence sa carrière en 1992 chez Accenture où elle travaille pour plusieurs clients corporate en Europe, principalement dans le secteur industriel et les services d'utilité publique.

Elle est titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil en mécanique à l'École Polytechnique de Louvain (UCLouvain) et d'un Executive Master in Management à la Solvay Brussels School (SBS).

GESTION JOURNALIÈRE

Le Conseil d'Administration a délégué la gestion journalière à deux administrateurs-délégués et un Comité Exécutif.

Comité Exécutif

Au 31 décembre 2019, le Comité Exécutif se composait de :

- Pygargue sprl, représentée par Pierre DE MUELENAERE, Administrateur délégué et CEO ad interim jusqu'au 31 décembre 2019.
- Innovation, représentée par Serge VAN HERCK, CEO depuis le 9 septembre 2019
- Yvan ABSIL, CFO
- Axel BLANCKAERT, CTO
- Benoît QUIRYNEN, Chief Market Officer
- W7 sprl, représentée par Vincent WERBROUCK
- Denis Fisette, SVP Operations

Michel COUNSON est également Administrateur délégué, mais ne fait pas partie, à sa demande, du Comité Exécutif.

Le Comité Exécutif coordonne le suivi et le développement du groupe et des affaires. Ses membres sont en contact permanent, sont informés de la situation financière du groupe, des ventes, des projets, et le comité prend des décisions opérationnelles comme l'engagement et le désengagement de personnel ou la conclusion de contrats. Il est l'organe de décision du groupe.

La société, consciente de l'importance de maintenir une certaine diversité dans son personnel, a également continué à travailler à la diversité d'âge et de background éducatif, professionnel et géographique de son comité exécutif et senior management team en général, et à la diversité de compétences professionnelles en particulier. En 2019, notre EVS Management Team au sens large est diversifiée sous plusieurs angles : sa taille, étendue à 18 membres avec une augmentation des compétences en management, transformation, technologies, software et services ainsi qu'une diversité géographique et une exposition internationale de ses membres.

Gestion opérationnelle des filiales

Le Comité Exécutif s'entoure des managers locaux pour assurer le fonctionnement opérationnel des filiales. Les filiales de commercialisation et de support sont quant à elles aisément contrôlées, car leur activité est entièrement dépendante d'EVS Broadcast Equipment SA à partir de Liège (Belgique) : livraison de matériel de promotion, présence sur les foires, livraison de machines ou de pièces de rechange et trésorerie. Les Conseils d'Administration de ces filiales sont principalement constitués des Administrateurs délégués de la maison-mère, du Head of Finance and Administration, ainsi que de responsables locaux. Les filiales sont réparties entre les régions géographiques (Amérique, Europe/Afrique/Moyen-Orient, Asie/Pacifique), elles-

mêmes coordonnées chacune par un « responsable de région ». Ce choix d'organisation permet une remontée très efficace de l'information au niveau du groupe ainsi qu'une prise de décision rapide. La politique commerciale du groupe est coordonnée par la maison-mère et chaque région jouit d'une certaine autonomie opérationnelle afin de favoriser un contact optimal avec le marché.

CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques

La direction met tout en œuvre pour assurer le niveau de contrôle des risques le plus adéquat possible. Les différents risques sont identifiés dans la partie financière de ce rapport financier annuel. Les caractéristiques les plus importantes des contrôles internes et des systèmes de gestion de risques sont les suivantes :

- L'évaluation avec le Commissaire de ses rapports d'audit et, si nécessaire, la demande d'informations et éclaircissements supplémentaires, et la prise de mesures correctives ;
- L'évaluation avec le Commissaire et le Comité d'Audit des processus à risque dans l'établissement des états financiers et leur correction ;
- La surveillance permanente des activités, des résultats d'exploitation et des risques financiers de la société (en ce compris la position financière de la société, les risques de taux de change), y compris au sein des différentes filiales du groupe ;
- Le suivi des prix des composants et des relations avec les fournisseurs ;
- La maîtrise des systèmes d'information ;
- La surveillance des règles de prévention des abus de marché, le respect de ces règles et d'éventuelles violations ;
- La surveillance des règlements et lois, y compris le suivi des litiges et de leurs possibles implications financières ;
- Le processus d'établissement des comptes consolidés est centralisé au niveau de la fonction financière du groupe. L'ensemble des informations nécessaires à ce processus provient de logiciels largement utilisés dans le marché. Des procédures de contrôles sont également mises en place afin d'assurer que celui-ci soit maîtrisé en profondeur.

Audit externe

Depuis l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2016, l'audit des comptes statutaires et consolidés d'EVS Broadcast Equipment SA est réalisé par EY Réviseurs d'Entreprises SRL (B-00160), représentée par Marie-Laure MOREAU (A-01729), Réviseur d'Entreprise belge. Le mandat du Commissaire a une durée de trois ans. Il a été renouvelé pour trois ans en mai 2019.

En 2019, l'ensemble des émoluments relatifs au Commissaire de la maison-mère, EY Réviseurs d'Entreprises SRL (B-00160), représentée par Marie-Laure MOREAU et à son réseau, s'élève à EUR 64.650 pour l'ensemble de leurs prestations dans le cadre du mandat de Commissaire.

ACTIONNARIAT (AU 31 DÉCEMBRE 2019)

État de l'actionnariat, tel qu'il résulte des dernières déclarations de transparence reçues par la société et de la situation des actions propres au 31 décembre 2019 :

Actionnaire	Nombre d'actions	% statutaire de base ¹	% statutaire dilué ²
Michel Counson	835.906	5,8%	5,8%
Actions propres EVS	400.180	2,8%	2,8%
Degroof Petercam Asset Management	707.679	4,9%	4,9%
Schroders Plc	681.021	4,8%	4,7%
Norges Bank	484.128	3,4%	3,3%
Belfius Insurance	351.012	2,4%	2,4%
Non déclarés	10.867.098	75,9%	75,1%
Total	14.327.024	100,0%	
Total hors actions propres	13.926.844		
Warrants en circulation au 31 décembre 31	138.999		1,0%
Total dilué	14.466.023		100,0%
Total dilué hors actions propres	140.065.843		

¹ En % du nombre d'actions souscrites, y compris actions propres.

² En % du nombre d'actions souscrites, compte tenu des warrants en circulation, y compris actions propres.

Depuis le 26 décembre 2018, le capital d'EVS est représenté par 14.327.024 actions. Il y a une seule catégorie d'actions disposant des mêmes droits. Plus d'informations sur le capital de la société est également disponible à l'annexe 19 des comptes consolidés. Le 31 décembre 2019, EVS détenait 400.180 actions propres. Selon Euroclear et le registre des actionnaires de la société, 1.291.819 actions sont nominatives, dont 811.528 sont détenues par Michel Counson (qui détient également 24.378 actions dématérialisées), 5.504 par EVS, 74.699 par les membres du personnel d'EVS dans le cadre du programme de participation bénéficiaire, et le solde par 15 autres actionnaires particuliers. Les comptes EVS auprès d'Euroclear renseignent 13.035.205 actions dématérialisées.

Les actionnaires ont l'obligation de déclarer le pourcentage d'actions EVS qu'ils détiennent dès que celui-ci franchit le seuil de 3% (condition imposée par les Statuts de la société) ainsi que pour tout multiple de 5% (condition requise par la Loi belge). Le pourcentage d'actions détenues doit être calculé sur base du nombre d'actions en circulation (ex. 14.327.024 actions fin 2019).

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Chaque année, EVS tient son Assemblée Générale Ordinaire le troisième mardi du mois de mai. En 2019, elle s'est tenue au siège de la société le 21 mai. Au total, 123 actionnaires étaient présents ou représentés, réunissant 5.232.644 actions, soit 36,5% du capital d'EVS. Toutes les résolutions ont été acceptées à un taux moyen de votes favorables de 99,8%.

Pour toute proposition de modification des statuts, la société doit inviter ses actionnaires à une Assemblée Générale Extraordinaire. Cette assemblée ne peut statuer valablement que si 50% des actions sont présentes ou représentées (« le quorum »). Si ce n'est pas le cas, une seconde Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée et pourra statuer, quel que soit le pourcentage d'actions présentes ou représentées. Les décisions seront prises aux majorités déterminées par la loi. Aucune Assemblée Générale Extraordinaire n'a eu lieu en 2019.

Afin de favoriser les interactions entre la société et ses actionnaires finaux, mais également de mieux les connaître pour mieux les servir, EVS exige, conformément à l'article 24 de ses statuts, que les procurations pour une participation à ses Assemblées Générales soient signées par le bénéficiaire effectif économique final. Les procurations signées par un dépositaire ou sous-dépositaire doivent dès lors être accompagnées d'une autre procuration dûment signée par le bénéficiaire effectif économique final qui lui permet d'exercer ses droits.

DIVIDENDES ET POLITIQUE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'Administration examine les résultats de l'exercice écoulé et propose à l'Assemblée Générale Ordinaire une répartition de ces résultats en fonction de l'intérêt de la société et de ses actionnaires. En tenant compte des restrictions légales en matière de distribution de bénéfices, le Conseil d'Administration peut proposer un dividende qui respectera les besoins de la société en matière d'investissements ou d'acquisitions. Depuis son introduction en bourse, EVS a versé des dividendes chaque année. La société a initié dès 2006 l'octroi d'un dividende intérimaire distribué en novembre.

Le Conseil d'Administration a l'intention de payer un dividende stable. Cette décision a été prise pour donner plus de clarté aux investisseurs dans l'évaluation de leur investissement dans EVS. Le dividende continuera à être payé en deux parties : un dividende intérimaire à la fin du mois de novembre et le dividende final en mai après l'approbation de l'Assemblée Générale. Le dividende devrait s'élever à EUR 1,00 pour les années 2020 et 2021, sous réserve de conditions de marché raisonnables. Compte tenu des conditions de marché exceptionnelles, le Conseil d'Administration d'EVS a décidé d'annuler le paiement du dividende brut final 2019 de EUR 0,50 prévu pour mai 2020. Cette décision sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires prévue le 19 mai 2020.

Les dividendes sont payables auprès l'institution financière suivante :
BANQUE ING SA (« Single ESES Paying Agent Euroclear »)
Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique

RESPECT DU CODE BELGE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

EVS a adopté le Code belge de Gouvernance d'Entreprise (2009) comme code de référence. Suivant le principe « se conformer ou expliquer » de ce même Code, la société a conclu que, pour servir au mieux les intérêts de la société et de ses actionnaires, il convient de s'écarter du Code dans un nombre restreint de cas spécifiques. Ces écarts sont décrits ci-dessous :

- Une fonction d'audit interne indépendante est mise en place (point 5.2./17 du Code 2009) : la fonction d'audit interne est remplie par l'équipe existante au sein du département financier ainsi que par l'action du Comité d'Audit. Le Conseil d'Administration a pris cette décision au vu de la taille d'EVS, des risques encourus et des différents systèmes de contrôle existant déjà au sein de la société.
- Le Comité d'Audit se réunit au moins quatre fois par an (point 5.2/28 du Code 2009) : en 2019, le Comité d'Audit s'est réuni trois fois, ce qui paraît suffisant vu la structure et la taille de la société.
- Le management exécutif comprend au moins tous les administrateurs délégués (point 6.2) : à sa demande expresse, Michel Counson ne fait pas partie du Comité Exécutif de la société. Il préfère se concentrer sur son rôle de CTO Hardware.
- Le Conseil d'Administration doit mettre en place un Comité d'Audit composé exclusivement d'administrateurs non exécutifs (point 5.2/1 du Code 2009) : W7 sprl (représentée par Vincent Werbrouck) est membre du Comité d'Audit et Administrateur Exécutif. En 2018, la décision de demander à Vincent Werbrouck d'assumer une fonction exécutive a été prise dans l'intérêt de tous les actionnaires et était temporaire. Depuis la nomination d'un nouveau CEO en septembre 2019, le Comité d'Audit est composé exclusivement de trois administrateurs non exécutifs.

RISQUES ET INCERTITUDES

Un investissement dans des actions d'EVS Broadcast Equipment (ci-après « EVS ») comporte des risques. Conformément aux prescriptions des directives européennes et à la loi belge (Code des Sociétés et Arrêté royal belge du 14 novembre 2007), le lecteur et tout investisseur potentiel doivent examiner attentivement les facteurs de risques suivants et toutes les autres informations figurant dans le présent rapport annuel avant d'acheter nos actions. La réalisation d'un des risques suivants pourrait gravement affecter nos activités, notre situation financière ou notre résultat d'exploitation. Dans cette hypothèse, le cours de nos actions pourrait baisser et l'investisseur pourrait perdre tout ou partie des fonds investis.

Nous distinguons des risques primaires et secondaires.

RISQUES PRIMAIRES

- Nous sommes confrontés à la concurrence, et si nous ne parvenons pas à l'affronter efficacement, nous pourrions subir une diminution de nos ventes ou une pression sur nos prix, ce qui nuirait à nos futurs résultats d'exploitation.
- La plupart de nos ventes sont réalisées auprès de clients actifs dans le secteur de la diffusion, qui utilisent nos produits pour la production et la transmission de contenu télévisé. Si nous cessons de générer des revenus de ce marché ou si ce marché subit une récession, nos ventes pourraient diminuer.
- Nous dépendons des ventes de nos serveurs vidéo des gammes XT et XS. Si la demande de ces produits sur le marché s'interrompt, nos futurs résultats d'exploitation pourraient en souffrir.
- Nos activités pourraient être affectées si nos sous-traitants ne peuvent nous assurer un approvisionnement approprié de composants pour nos produits.
- Si nous subissons des retards, des pénuries ou des défauts de qualité auprès de nos fournisseurs de composants, nos ventes de produits pourraient en souffrir.
- Notre réussite dans le futur dépend de notre capacité à attirer un personnel de qualité et à retenir les éléments-clés, et notre incapacité à le faire pourrait affecter notre capacité à développer nos activités.
- Le prix de vente moyen de nos produits pourrait diminuer, et avoir une influence négative sur nos résultats d'exploitation.
- Nos utilisateurs finaux exigent une grande fiabilité. Si nous ne pouvons fournir des produits de haute qualité, nos relations avec les utilisateurs finaux pourraient être affectées.
- Si nous ne parvenons pas à concevoir et à commercialiser de nouveaux produits ou à développer les produits existants en temps opportun, ou si nous ne parvenons pas à gérer les transitions de produits, nous pourrions subir une baisse de nos ventes futures.
- Si nous ne parvenons pas à nous adapter aux changements technologiques et à l'évolution des normes du secteur, nos produits pourraient devenir obsolètes ou moins compétitifs dans le futur.
- Si nos produits ne sont pas interopérables avec d'autres systèmes, des commandes pourraient être retardées ou annulées.
- Nos produits sont extrêmement complexes et pourraient contenir des erreurs de logiciel ou de matériel non encore détectées, ce qui pourrait porter préjudice à notre réputation et à nos ventes futures.
- Si nous ne parvenons pas à gérer notre croissance efficacement, nos activités pourraient en pâtir.
- L'épidémie de coronavirus début 2020 et les résultats des mesures prises pour contenir la propagation du virus pourraient avoir un impact sur notre performance financière en 2020 et la valeur de certains actifs et passifs. Par conséquent, nous pourrions devoir enregistrer des réductions de valeur substantielles dans nos comptes en 2020. Sur la base des faits connus aujourd'hui, nous n'avons aucune connaissance d'impacts financiers sur les états financiers de 2019.
- Bien que les conséquences de l'épidémie de coronavirus soient encore imprévisibles, nous ne pouvons pas exclure qu'elle puisse avoir de graves répercussions sur nos revenus et nos flux de trésorerie d'exploitation, compromettant ainsi potentiellement notre hypothèse de continuité d'exploitation.

RISQUES SECONDAIRES

- Il est possible que nous ne puissions pas continuer à maintenir ou à accroître notre rentabilité et que nos taux de croissance récents ne soient pas révélateurs de notre croissance future.
- Nos résultats d'exploitation trimestriels ont déjà fluctué par le passé et pourraient à nouveau fluctuer dans le futur, ce qui pourrait provoquer une baisse du cours de nos actions.
- Nous avons des activités internationales importantes et la majeure partie de nos revenus provient de clients internationaux, ce qui nous expose à des risques considérables, en ce compris des risques liés aux fluctuations des devises.
- Nos futures performances financières dépendent de la croissance des marchés des serveurs vidéo et des solutions numériques. Si ces marchés ne continuent pas à se développer au rythme que nous escomptons, nos résultats d'exploitation en seraient gravement affectés.
- Les processus d'investissement de nos clients peuvent être longs et imprévisibles. Il est donc difficile de formuler des prévisions de ventes pour un trimestre particulier.
- Notre utilisation de logiciels libres et d'autres technologies et éléments de propriété intellectuelle de tiers pourrait imposer des limites à notre capacité à commercialiser nos produits.
- Un échec dans la protection de notre propriété intellectuelle pourrait nuire gravement à nos activités.

- Si un tiers allègue que nous enfreignons ses droits de propriété intellectuelle, sans distinction qu'il gagne ou pas en justice, nous pourrions être tenus à une procédure judiciaire coûteuse et longue ou à la souscription de licences onéreuses, ce qui pourrait affecter nos activités.
- Nous sommes soumis à des contrôles gouvernementaux à l'exportation qui pourraient nous imposer une responsabilité ou influencer négativement notre capacité à vendre nos produits sur les marchés internationaux.
- Nous sommes soumis à des prescriptions réglementaires sur le respect de l'environnement et sur la santé et la sécurité qui pourraient alourdir nos coûts d'exploitation ou limiter nos activités.
- Nous pourrions prospérer au travers d'acquisitions d'autres sociétés ou de participations dans celles-ci, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction, entraîner une dilution supplémentaire pour les actionnaires ou consommer des ressources qui sont nécessaires à l'exploitation d'autres parties de notre entreprise.
- L'adoption de nouvelles normes comptables ou les futures interprétations de normes comptables existantes pourraient influencer négativement nos résultats d'exploitation.
- Le maintien et l'amélioration de nos contrôles financiers et les exigences liées au statut d'entreprise cotée pourraient restreindre nos ressources et détourner l'attention de la direction.
- Notre entreprise ou l'une de nos filiales pourrait nécessiter des capitaux supplémentaires pour le soutien d'activités commerciales, et il est possible que ces capitaux ne soient pas disponibles, ou pas dans des conditions acceptables.

DÉCLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

Serge Van Herck, CEO
Yvan ABSIL, CFO

attestent que, à leur connaissance,

- les états financiers annuels, préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'Union européenne, offrent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation;
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle de l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises incluses dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

RAPPORT DE RÉMUNÉRATIONS

LES ADMINISTRATEURS

Politique de rémunération

Les Administrateurs non exécutifs reçoivent un montant forfaitaire annuel, éventuellement proratisé. Ce montant forfaitaire inclut la participation à six réunions par an. Les Administrateurs non exécutifs perçoivent également, en guise de rémunération pour l'exécution de leur mandat, un montant fixe par séance du Conseil d'Administration (au-delà de 6 réunions par an) ou d'un comité spécialisé.

La société et ses filiales ne consentent pas de prêts personnels, de garanties, etc. aux membres du Conseil d'Administration ou de l'équipe exécutive. Si des Administrateurs sont chargés de missions et de projets particuliers, ils peuvent percevoir une rémunération appropriée à cet effet, ce qui est notamment le cas des Administrateurs exécutifs.

La politique et l'enveloppe de rémunération des Administrateurs sont approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire. Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2016, les actionnaires ont approuvé à l'unanimité l'augmentation de la rémunération du Conseil d'Administration, proposée sur base de comparaisons effectuées avec d'autres sociétés comparables dans le but de professionnaliser davantage la gouvernance de la société.

Rémunération en 2019

Depuis l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2016 (avec effet au 1^{er} janvier 2016), la rémunération est fixée comme suit :

- Rémunération du mandat d'administrateur pour un forfait annuel de EUR 20.000 (resp. EUR 40.000 pour le Président non exécutif du Conseil) , couvrant un total de six réunions par an.
- Au-delà de six réunions pour une année complète de présence, un montant variable de EUR 1.500 par présence à un Conseil d'Administration pour chaque Administrateur non exécutif.
- Rémunération fixe de EUR 2.000 par an pour le Président d'un Comité.
- Montant variable de EUR 1.000 par présence à un Comité (Audit, Rémunérations ou Stratégique) pour chaque membre administrateur non-exécutif.
- Les montants forfaitaires ou montants fixes sont ajustés pro rata temporis en fonction de la date de nomination/démission en cours d'année.

Aucune indemnité de départ n'est prévue pour les administrateurs non exécutifs au terme de leur mandat. Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas d'actions, de warrants ou de stock-options.

Pour l'exercice de leur fonction en 2019, les administrateurs ont perçu les rémunérations suivantes :

		Rémunération fixe		Rémunération liée aux présences aux réunions		Autres	TOTAL 2019
		Conseil d'administration	Comités spéciaux	Conseil d'administration	Comités spéciaux		
Non exécutifs							
Innoconsult bvba, représentée par Martin DE PRYCKER	Administrateur indépendant	20.000	1.315	3.000	8.000	2.000	34.315
7 Capital sprl, représentée par Chantal DE VRIEZE	Administrateur indépendant	20.000	-	3.000	8.000	2.000	33.000
MMBu, représentée par Patricia LANGRAND	Administrateur indépendant	20.000	-	3.000	6.000	1.500	30.500
Yves TROUVEROY	Administrateur indépendant	7.671	767	-	1.000	1.000	10.438
Ecompany, représentée par Anne CAMBIER	Administrateur indépendant	12.329	690	-	5.000	-	18.019
Tom BAMELIS	Administrateur indépendant	20.000	-	3.000	5.000	-	28.000
Philippe MERCELIS	Administrateur indépendant	12.329	690	-	4.000	-	17.019
Exécutifs							
Michel COUNSON	Administrateur délégué	20.000	-	-	-	-	20.000
Pygargue sprl, représentée par Pierre DE MUELENAERE ⁽¹⁾	Administrateur délégué et CEO ad interim	40.000	-	-	-	-	40.000
W7 sprl, représentée par Vincent WERBROUCK ⁽⁴⁾	Directeur exécutif	20.000	-	-	-	-	20.000
TOTAL							251.292

Au 31 décembre 2019, en fonction des déclarations de transparence reçues et des modifications inscrites au registre des actionnaires, les membres du Conseil d'Administration détenaient directement ou indirectement 835.906 actions sur un total de 14.327.024, soit 5,8% du capital souscrit.

LE CEO ET LES AUTRES MEMBRES DU MANAGEMENT EXÉCUTIF

Politique de rémunération

Rémunération fixe et variable

La politique de rémunération vise à attirer, conserver et motiver des collaborateurs compétents et professionnels. C'est pourquoi le montant de la rémunération est déterminé en fonction des tâches et des responsabilités individuelles. Le Comité des Rémunérations évalue chaque année la rémunération totale et organise des réunions supplémentaires en cas de besoin. Le niveau de rémunération fait également l'objet d'analyses de comparabilité avec des références externes, soit via des études soit via des conseils externes.

La contribution apportée par les membres du management exécutif au développement des activités et aux résultats du groupe représente une part substantielle de la politique de rémunération.

Afin d'aligner les intérêts des membres du management exécutif sur ceux de la société et de ses actionnaires, une partie de la rémunération est liée aux performances de l'entreprise et une autre partie aux performances individuelles.

Les performances de l'entreprise sont principalement basées sur le chiffre d'affaires et les résultats opérationnels financiers de l'exercice écoulé. Ces critères sont évalués et, le cas échéant, adaptés annuellement par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations.

La performance individuelle repose sur un système d'évaluation clairement établi, qui se fonde sur des objectifs spécifiques quantifiables, sur la réalisation de chiffres-clés importants et sur le respect des valeurs fondamentales essentielles pour l'entreprise. Tous les objectifs sont conformes à la stratégie, aux valeurs fondamentales et aux directives du groupe. Les objectifs individuels sont définis annuellement au cours d'entretiens personnels qui ont lieu au début de l'exercice. Aucun droit formel de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur la base d'informations financières erronées au bénéfice de la société n'est prévu. La période d'évaluation correspond à l'exercice écoulé et le montant de la rémunération variable est fixé au plus tard à la fin du premier trimestre de l'année suivante.

Les contributions éventuelles aux pensions et assurances sont liées à la rémunération fixe.

Le CEO ad interim reçoit, à titre de rémunération pour ses services, et comme approuvé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2019 :

- une rémunération fixe,
- une rémunération variable en fonction de critères annuels mentionnés plus haut.

Depuis le 9 septembre 2019 et jusqu'à fin 2019, le nouveau CEO perçoit une rémunération fixe déterminée par le Comité des Rémunérations et approuvée par le Conseil d'Administration. À compter de 2020, il recevra également une rémunération variable liée à des objectifs financiers.

Pour les autres membres du management exécutif, les critères de mesure utilisés pour la rémunération variable incluent les ventes, le résultat d'exploitation, le contrôle des charges d'exploitation et les avancées réalisées dans la mise en œuvre du plan de croissance stratégique pluriannuel approuvé par le Conseil. Ces rémunérations variables sont plafonnées. La plupart d'entre eux disposent en outre d'un véhicule de société et bénéficient d'une assurance de groupe (voir aussi l'annexe 6.3.1). Pour les prochaines années, la politique de rémunération sera cohérente avec celle suivie jusqu'à présent.

Autres éléments de la rémunération

Depuis une dizaine d'années, des warrants sont régulièrement octroyés à une partie du personnel. Un processus rigoureux supervisé par le Comité des Rémunérations en gère l'octroi, favorise la fidélisation, et garantit l'équilibre et une répartition équitable.

Les warrants et options sont offerts gratuitement et ne sont pas directement liés aux performances de l'entreprise, mais au niveau de responsabilité et à la valeur ajoutée des personnes concernées. Un tiers de ces warrants peuvent être exercés pour la première fois un an après la date de l'offre des options ou warrants. Les warrants sont offerts conformément aux modalités prévues par la loi du 26 mars 1999 relative au Plan d'Action belge pour l'emploi 1998. Les warrants sont dits « sui generis », car leur exercice peut donner lieu à la souscription d'actions nouvelles en cas d'augmentation de capital, sauf si le Conseil d'Administration décide d'allouer les actions qui ont été rachetées par la société, ce qui est le plus souvent le cas.

En 2018 et 2019, le CFO, le CTO et le CMO ont perçu un bonus lié à des objectifs sur deux ans.

Indemnités de départ

Si l'indemnité de départ dépasse douze moins de rémunération de base et variable (ou dix-huit mois sur décision motivée du Comité des Rémunérations), son octroi sera soumis à l'Assemblée Générale. Pour les membres du management exécutif, il a été convenu que les indemnités de départ n'excéderaient pas douze moins de rémunération. En cas de départ, l'indemnité sera déterminée conformément au droit du travail en vigueur et à la pratique du moment.

Rémunérations perçues en 2019

CEO

Pygargue sprl, représentée par Pierre De Muelenaere, CEO ad interim, a perçu jusqu'au 31 décembre 2019 un montant total de EUR 238.982 au titre de rémunération. Il a également reçu une rémunération pour son mandat d'Administrateur comme mentionné dans la section 1.2.

Innovison Sprl, représentée par Serge Van Herck, CEO à partir du 9 septembre 2019, a reçu au titre de rémunération un montant total d'EUR 116.666.

Autres membres du management exécutif

En 2019, les autres membres du management exécutif ont été :

- Yvan ABSIL, Chief Financial Officer
- Benoît QUIRYNEN, Chief Market Officer
- Axel BLANCKAERT, Chief Technology Officer
- W7 sprl, représentée par Vincent WERBROUCK
- Denis Fisette, SVP Operations

Les autres membres du management exécutif ont reçu pour l'exercice 2019, au prorata de leur présence au sein du management exécutif : une rémunération fixe globale de EUR 1.026.878 (coût total société), une rémunération variable globale de EUR 329.668 (coût total société) incluant le paiement des objectifs à deux ans introduits en 2018, une contribution pour pension de EUR 66.457 (pour plus de détails sur le plan, voir l'annexe 6.3.1) et d'autres avantages pour EUR 67.972 (y compris l'assurance médicale et les voitures de société).

Les options sur actions accordées au CEO et aux autres membres du management exécutif sont soumises à l'approbation du Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des Rémunérations. Le CEO et les autres membres du management exécutif n'ont pas reçu de warrants en 2019.

PROCÉDURES DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

L'année 2019 a été marquée par des conflits d'intérêts selon la procédure prévue aux articles 523 et 524 du Code belge des Sociétés pour

- Pygargue sprl, représentée par Pierre De Muelenaere, et W7 sprl, représentée par Vincent Werbrouck, lors de la réunion du Conseil d'Administration du 19 février 2019 concernant la proposition d'approbation des modifications à apporter à leur contrat de services respectif, et les conséquences économiques de celles-ci en termes de rémunérations qu'ils devraient recevoir conformément à ces modifications.
- Tom Bamelis, lors de la réunion du Conseil d'Administration du 4 avril 2019, concernant la proposition soumise à l'Assemblée Générale Ordinaire de confirmer son mandat d'Administrateur et les conséquences économiques de celui-ci en termes de rémunération qu'il devrait recevoir en qualité d'Administrateur et, le cas échéant, de membre d'un comité EVS.
- Yves Trouveroy, lors de la réunion du Conseil d'Administration du 4 avril 2019, concernant la proposition soumise à l'Assemblée Générale Ordinaire de renouveler son mandat d'Administrateur et les conséquences économiques de celui-ci en termes de rémunérations qu'il devrait avoir reçues en qualité d'Administrateur et, le cas échéant, de membre d'un comité EVS.
- W7 sprl, représentée par Vincent Werbrouck, lors de la réunion du Conseil d'Administration du 12 novembre 2019, concernant la prolongation de son contrat, les conséquences économiques de celle-ci et notamment la rémunération qu'il devrait recevoir en vertu de cette prolongation.
- Pygargue sprl, représentée par Pierre De Muelenaere, lors des réunions du Conseil d'Administration des 18, 23 et 24 décembre 2019, concernant la recherche d'un nouveau Président, et les conséquences économiques de celle-ci, et notamment la rémunération qu'il aurait dû recevoir s'il avait accepté la prolongation de son mandat de Président.

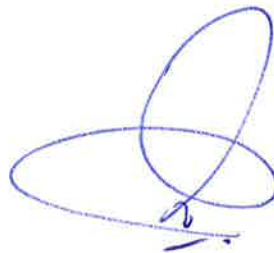
Comme prévu par les articles 523 et 524 du code de société belge, les personnes précitées n'ont assisté ni aux délibérations, ni aux votes sur ces points, et les contrats susmentionnés ont été conclus compte tenu des contributions correspondant aux besoins de la société qu'ils apporteraient sur cette base. Les conséquences économiques des contrats correspondants ont été mentionnées aux points 2.2.1 et 2.2.2.

RAPPORT DE GESTION STATUTAIRE

Ainsi que le prévoit la Loi, le rapport de gestion des comptes consolidés a été établi de manière à être également utilisé en tant que rapport des comptes sociaux. Le rapport de gestion relatif à aux états financiers de la maison-mère est donc similaire au rapport de gestion consolidé, sauf pour les notes suivantes :

- Les états financiers de la maison-mère incluent les chiffres pour le siège de Liège (Belgique) : chiffre d'affaires de EUR 87.900 milliers, soit 85,0% du chiffre d'affaires consolidé.
- Le bénéfice de l'exercice est de EUR 18.661 milliers, par rapport à EUR 28.253 milliers en 2018. Le total du bilan s'élève à EUR 160.965 milliers.
- En 2019, EVS Broadcast Ltd. (Hong-Kong) a attribué à sa maison-mère EVS des dividendes pour un montant de EUR 3,5 millions.
- En accord avec l'article 96 du Code des Sociétés, au sein du Comité d'audit, Vincent Werbroeck (ingénieur civil, Executive Master in management et plus de 10 ans d'expérience dans des fonctions exécutives chez Magotteaux), Yves Trouveroy (2 diplômes en droit et 30 ans d'expérience dans le secteur bancaire et du private equity) et Chantal De Vrieze (diplôme en droit, et de nombreuses années d'expérience dans des fonctions exécutives, notamment au sein des groupes Altran et Econocom) détiennent des compétences suffisantes en matière de comptabilité et d'audit.
- Depuis 2016, les frais de recherche ne peuvent plus figurer au bilan. Dorénavant, seuls les frais de développement peuvent être portés à l'actif du bilan. Les frais de recherche qui ont été engagés au cours des exercices antérieurs restent soumis au régime précédent. EVS a exposé en 2019 un montant de EUR 19,1 millions au titre de frais de recherche et développement, lesquels ont été amortis immédiatement et intégralement conformément aux nouvelles règles d'évaluation en la matière.
- Aucun autre événement n'a affecté les comptes sociaux, qui ne soit déjà repris dans le rapport de gestion consolidé.

Le Conseil d'Administration
Liège, le 2 avril 2020



N°	BE 0452.080.178	C 10
----	-----------------	------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

209

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice		Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs					
Temps plein		1001	295,2	268,3	26,9
Temps partiel		1002	51,9	29,9	22
Total en équivalents temps plein (ETP)		1003	335,2	291,7	43,5
Nombre d'heures effectivement prestées					
Temps plein		1011	485.182	443.577	41.605
Temps partiel		1012	63.082	38.635	24.447
Total		1013	548.264	482.212	66.052
Frais de personnel					
Temps plein		1021	24.864.883,85	22.590.943,08	2.168.932,42
Temps partiel		1022	3.461.076,55	2.322.464,45	1.243.620,45
Total		1023	28.325.960,4	24.913.407,53	3.412.552,87
Montant des avantages accordés en sus du salaire		1033			

Au cours de l'exercice précédent		Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP		1003	351,7	303,3	48,4
Nombre d'heures effectivement prestées		1013	574.405	500.454	73.951
Frais de personnel		1023	27.620.033,54	24.562.434,88	3.057.598,66
Montant des avantages accordés en sus du salaire		1033			

N°	BE 0452.080.178	C 10
----	-----------------	------

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	289	60	336,4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	289	60	336,4
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	261	39	292,6
de niveau primaire	1200	1		1
de niveau secondaire	1201	27	3	29,5
de niveau supérieur non universitaire	1202	124	17	137,6
de niveau universitaire	1203	109	19	124,5
Femmes	121	28	21	43,8
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	4	2	5,3
de niveau supérieur non universitaire	1212	12	13	21,9
de niveau universitaire	1213	12	6	16,6
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	289	60	336,4
Ouvriers	132			
Autres	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150		2
Nombre d'heures effectivement prestées	151		2.652
Frais pour l'entreprise	152		67.689,91

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	33	1	33,5
210	33	1	33,5
211			
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	28	7	33,6
310	28	7	33,6
311			
312			
313			
340			
341			
342	9	2	10,6
343	19	5	23
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	158	5811	30
Nombre d'heures de formation suivies	5802	3.781	5812	902
Coût net pour l'entreprise	5803	250.026,19	5813	50.870,59
dont coût brut directement lié aux formations	58031	215.170,48	58131	46.702,66
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	34.855,71	58132	4.167,93
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	